



Sophie Marceau

La Presse

cyberpresse.ca



Alimzan Tokhtakhounov

Beaucoup de premières, peu de gros noms au FFM

Cahier Arts+Spectacles, page C1

Le portrait d'un «sportif» à scandale

Cahier Sports, pages 8 et 9

MONTRÉAL | MERCREDI 7 AOÛT 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 283 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

PROCÈS DES HELLS

La facture de l'aide juridique s'annonce salée

CHRISTIANE DESJARDINS

Les contribuables ont déboursé près de deux millions de dollars depuis janvier pour assurer la défense d'une quinzaine de motards admissibles à l'aide juridique qui sont jugés dans l'un ou l'autre des deux procès qui se déroulent au Centre des services judiciaires Gouin.

Le hic, c'est que l'un des procès n'a pas encore pris véritablement son envol et que l'autre pourrait avorter aujourd'hui même, pour mieux recommencer.

Selon les chiffres obtenus auprès de la Commission des services juridiques, la facture totale d'honoraires des avocats dont les clients ont été admis à l'aide juridique dans ces deux procès s'élevait au 30 juin à 1 641 257,80 \$. Les honoraires pour juillet n'étaient pas connus hier, mais un rapide calcul laisse supposer que la facture doit maintenant approcher des deux millions.

Manon Allaire, adjointe administrative à la Commission des services juridiques, se disait incapable de départager les sommes pour chacun des procès. Le procès des 17 motards maintenant présidé par le juge Pierre Béliveau est certainement celui qui a grugé la plus grande part de cette cagnotte, en raison notamment du nombre des accusés admissibles à l'aide juridique (une dizaine), et de la générosité du juge Jean-Guy Boilard.

Voir FACTURE en A2

cyberpresse.ca Suivez l'évolution des procès dans le monde des motards: www.cyberpresse.ca/hells

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Bush veut la tête de Saddam Hussein. On veut toujours chez l'autre ce qu'on n'a pas soi-même.

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	Loteries	A2, A5
- télévision	C2	Monde	A14-A18
Bandes dessinées	C6	Mots croisés	C6, S10
Bridge	B4	Mot mystère	C6
Décès	E6, E7	Petites annonces	E2
Éditorial	A17	- immobilier	E2, E4
Étes-vous observateur?	E2	- marchandises	E4
Feuilleton	C6	- emplois	E4-E6
Horoscope	E8	- automobile	E6, E8
La Presse Affaires	D1-D17	- affaires	D2
		Vacances-voyage	B6

MÉTÉO Voir S16

Généralement ensoleillé
Maximum 23 > minimum 15



SÉPARÉES APRÈS UNE OPÉRATION DE 22 HEURES



Les neurochirurgiens Jorge Lazareff et Henry Kawamoto (deuxième et troisième à partir de la gauche) confèrent avec d'autres collègues durant la délicate opération qui leur a permis de séparer les soeurs siamoises reliées par le crâne, à l'hôpital Mattel pour enfants de l'Université de Californie à Los Angeles.

«Les deux Maria» sont nées reliées par le crâne

L'équipe chirurgicale de Los Angeles explose de joie

d'après AP et AFP

LOS ANGELES — Au terme de 22 heures d'une opération délicate, des chirurgiens ont séparé hier les soeurs siamoises qui étaient nées reliées par le crâne il y a un an au Guatemala.

Si Maria de Jésus-Alvarez se portait bien, sa soeur Maria Teresa a toutefois dû retourner en salle d'opération dans le service pédiatrique de l'hôpital Mattel pour enfants de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) en raison de l'apparition d'un hématome sur le crâne. L'opération a été une réussite.

L'autre siamoise, Maria Jesus

Quijez Alvarez, se trouve au service de soins intensifs et son évolution est positive, ont fait savoir les autorités de l'hôpital.

« En dépit de cette complication concernant Maria Teresa, nous pensons que les perspectives sont positives pour les jumelles », a dit le Dr Jorge Lazareff, neurochirurgien en chef.

À l'issue de la grande opération, « un grand bravo s'est élevé dans le bloc. Ils étaient tous très excités lorsque les jumelles ont été séparées », a rapporté le Dr Michael Karpf, directeur de l'hôpital universitaire, en parlant des 50 personnes de l'équipe chirur-

gicale. Il a ajouté qu'il fallait attendre « encore quelques jours » pour savoir si l'opération était un succès total.

« Tout le monde avait la chair de poule à la fin de la procédure. Les gens applaudissaient, les gens pleuraient », a raconté à la télévision le Dr Houman Hemmati, qui a participé à l'intervention. « C'était plus que de l'optimisme, c'était un enchantement. Nous avons hâte de voir ces enfants jouer, rire, pleurer comme des bébés normaux ». « Il n'y a eu aucun problème majeur imprévu », a-t-il assuré. L'une des fillettes a perdu beaucoup de sang, mais elle a été transfusée et

« tout semble aller bien ».

L'opération a commencé lundi à 8 h du matin dans cet hôpital californien et les jumelles sont sorties du bloc hier à 6 h du matin. Nées dans une région rurale du Guatemala, les jumelles étaient attachées au sommet de la tête, leur visage regardant dans deux directions opposées. Un tel cas se produit dans moins d'une naissance sur 2,5 millions.

La partie la plus délicate de l'intervention consistait à séparer les veines reliant les crânes des deux soeurs.

Voir CRÂNE en A2

Ottawa tarde à recouvrer la somme versée au salon annulé

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Chrétien n'a toujours pas recouvré les 330 000 \$ versés à une firme de Montréal qui devait servir à commander la tenue d'un salon de chasse et pêche à Québec en 2000, qui n'a finalement jamais eu lieu.

Or, le ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, avait affirmé, il y a près de trois mois, à la Chambre des communes, avoir la ferme intention de recouvrer rapidement cette somme octroyée à l'entreprise Groupe Polygone à même le controversé programme de commandes au Québec.

Un porte-parole de M. Goodale, John Embury, a indiqué à La Presse hier que les avocats du gouvernement fédéral évaluent toujours les meilleurs moyens qui s'offrent à Ottawa pour récupérer cette somme qui devait servir à financer un évé-

nement il y a de cela près de 18 mois.

M. Embury n'a toutefois pu indiquer quand le gouvernement s'attend à recevoir un chèque du Groupe Polygone. « Nous n'avons pas encore obtenu un remboursement et nous travaillons toujours sur ce dossier. Nos avocats s'affaieraient là-dessus. Mais il m'est impossible de dire quand tout cela va aboutir », a-t-il indiqué.

M. Embury a ajouté que le ministre Goodale, qui a été nommé à son poste en juin, est toujours aussi déterminé à recouvrer toute somme qui n'a pas été utilisée à bon escient. M. Goodale a déjà demandé à la GRC d'ouvrir une enquête sur cette affaire de salon qui a été annulée après que le Groupe Polygone eut touché les 330 000 \$ en commande d'Ottawa.

Voir SALON en A2

Clark «offre» à son parti de partir à l'automne 2003

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Coup de théâtre hier dans la capitale fédérale: Joe Clark jette l'éponge moins de deux mois après avoir affirmé qu'il avait la ferme intention de diriger le Parti conservateur aux prochaines élections.

M. Clark, dont le leadership était contesté ouvertement par certains militants conservateurs et au moins un député, Greg Thompson, du Nouveau-Brunswick, a demandé hier aux instances du parti d'organiser une course à la direction au plus tard à l'automne 2003.

L'ancien premier ministre, qui a

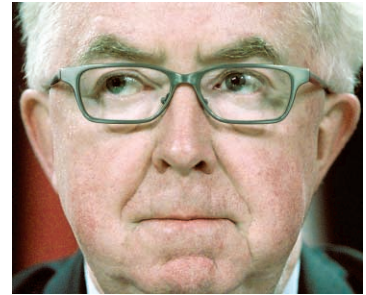


PHOTO REUTERS

Joe Clark

effectué un retour en politique en 1998 après une retraite de cinq ans, a indiqué que cette course aura lieu après que la guerre intestine au sein du Parti libéral aura connu son dénouement en février afin de permettre aux militants conservateurs de faire un choix éclairé.

Tant et si bien que la date précise du départ de M. Clark est intimement liée au sort que connaîtra le premier ministre Jean Chrétien aux mains des militants libéraux.

Voir CLARK en A2



Le Vieux-Québec à pied!

Stationnement gratuit 1.877.999.9620 www.vieuxquebec.com



1220, Place George-V Ouest



661, Grande Allée Est



16, rue de la Porte

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Le tournesol

Si le tournesol est récolté à la fin septembre, c'est en ce moment que le spectacle floral est le plus beau. Au détour d'une courbe, à Upton, le soleil n'est pas dans le ciel mais dans le champ de Christian Champigny. De retour de vacances, Ricardo Larrivière s'y est rendu et cuisine à l'huile de tournesol.

À lire demain dans le cahier Actuel

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Suivez le Grand Tour 2002 avec Denis Dufresne cyberpresse.ca/tour

> Virus du Nil: la liste des victimes s'allonge cyberpresse.ca/nil

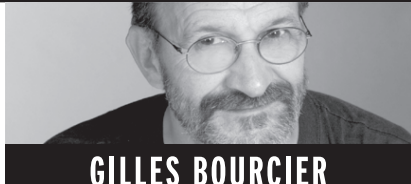
> Les courses au leadership à Ottawa cyberpresse.ca/politique

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Tiga

Rencontre avec ce DJ de 28 ans qui se balade de Berlin à Ibiza. À lire demain dans le cahier Actuel.



GILLES BOURCIER

> Série CART

À deux semaines du Molson Indy, les pilotes sont à Mid-Ohio. À lire vendredi dans le cahier Sports.



RICHARD LABBÉ

> Football

Les Alouettes se préparent à affronter les Renegades, à Ottawa. À lire demain dans le cahier Sports.

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres: 9-1-8

À quatre chiffres: 7-0-6-7

SUITES DE LA UNE

FACTURE

Suite de la page A1

Ce juge, qui a présidé le procès jusqu'à son désistement le 22 juillet, a ordonné en janvier dernier que les avocats reçoivent 150 \$ l'heure, pour un maximum de 10 heures par jour, et de six jours par semaine, ce qui fait un total de 9000 \$ par semaine par avocat. Le salaire habituellement payé par l'aide juridique se situe habituellement entre 65 \$ et 80 \$ l'heure.

Le procès présidé par le juge Réjean Paul compte 13 accusés, mais seulement six sont admissibles à l'aide juridique. Le magistrat s'est montré moins généreux que son collègue Boilard en accordant des honoraires de 500 \$ par jour aux avocats dont les clients bénéficient de l'aide juridique. Le procès en est encore à l'étape des requêtes et le choix du jury doit commencer le 9 septembre. Le gouvernement du Québec a demandé direc-

tement à la Cour suprême de trancher cette question des honoraires, mais le plus haut tribunal du pays a renvoyé le dossier à la Cour d'appel.

Et même si la note apparaît salée pour le chemin parcouru, l'aide juridique n'est qu'une des rivières qui se jettent dans la mer des dépenses reliées à ces procès. Il faudra considérer le salaire des juges, des jurés, des procureurs de la Couronne, des policiers et des constables spéciaux affectés aux procès, des techniciens, des frais reliés aux témoins et aux délateurs, à la transcription de l'immense preuve et aux enquêtes policières, sans oublier la construction du Centre des services judiciaires Gouin, au coût de 16,5 millions.

Le calcul ne sera pas facile, d'autant plus que pour être équitable, il faudra déduire les

sommes récoltées lors des saisies et perquisitions. Au ministère de la Justice, hier, on se disait incapable d'évaluer le coût du procès qui pourrait bien avorter aujourd'hui.

« Il y a des dépenses de toutes natures, ce n'est pas compilé, il n'y a pas de chiffres disponibles », a indiqué Karine Morency, porte-parole du ministre de la Justice, en ajoutant que ce serait sûrement fait à un certain moment.

Un procès qui continue ou qui avorte?

Le juge Béliveau doit annoncer aujourd'hui s'il informe le jury de nouveaux faits survenus dans le cadre des discussions qu'il a eues avec les avocats relativement à la continuation ou au recommencement du procès. S'il décide de ne pas en informer le jury, cela revient à dire que le procès avorte, puisque

la semaine dernière, un juré est parti, et quatre autres ont manifesté leur intention de faire de même en raison du processus trop long (le procès qui devait finir en octobre, s'étirerait plutôt jusqu'en janvier ou février.) Selon la loi, un procès ne peut se poursuivre avec moins de 10 jurés.

Si, au contraire, le juge Béliveau décide d'informer le jury de ces faits nouveaux dont nous ne pouvons pas rapporter le teneur parce qu'ils sont frappés d'une ordonnance de non-publication, la décision ne sera pas finale pour autant. Le magistrat projetait de continuer ses discussions avec les avocats sur la poursuite ou l'avortement du procès.

Le procès devant jury a commencé le 22 avril et s'est déroulé à un rythme effréné jusqu'au désistement du juge Boilard, quatre mois plus tard.

CRÂNE

Suite de la page A1

« Une fois que ces zones sont exposées, on doit déconnecter les systèmes veineux. Le problème principal, c'est de savoir comment les deux cerveaux vont tolérer cette séparation », a expliqué le Dr Itzhak Fried, neurochirurgien à UCLA.

Houman Hemmati a expliqué que les chirurgiens ont séparé les crânes, ont tiré chaque vaisseau sanguin et ont décidé à quel enfant l'attribuer. Ils ont ensuite écarté les

cerveaux et « à 1 h du matin, ils ont séparé les deux bébés ».

Le Dr Hemmati a confié que l'ambiance était tendue au début de l'opération. « Personne n'était sûr de ce qu'on allait trouver une fois qu'on aurait ouvert le crâne », a-t-il dit. « Heureusement, tout était comme nous nous y attendions. Les deux cerveaux ne se rejoignaient pas. En fait, ils étaient distincts, ce qui nous a facilité la séparation des

siamoises. »

Ensuite, les chirurgiens plastiques ont dû étendre le scalp de chaque fillette pour couvrir la partie du crâne qu'elle couvrait précédemment avec sa soeur.

Seulement cinq séparations crâniennes ont été effectuées au cours des dix dernières années. Tous les jumeaux n'ont pas survécu à ces interventions. L'opération a coûté 1,5 million. C'est l'association à but

non lucratif Healing the Children (Soigner les enfants) qui a organisé le voyage depuis le Guatemala et l'opération des jumelles.

Nées le 25 juillet 2001 dans une région rurale du sud du Guatemala, Maria Teresa et Maria Jesus Quije Alvarez (appelées « les deux Maria ») sont arrivées à Los Angeles le 7 juin accompagnées de leur mère, âgée de 23 ans. Le père, âgé de 21 ans, les a rejointes la semaine

dernière.

La fréquence de naissance de siamois est d'une naissance pour 75 000, soit 1 % des naissances de jumeaux monozygotes. Les « craniopages », jumeaux rattachés par les os du crâne, représentent 2 % des cas de siamois. Les céphalopages sont quant à eux soudés non seulement par la tête, mais aussi dans le prolongement du corps.

SALON

Suite de la page A1

Mais cette lenteur à obtenir un remboursement a fait bondir de colère hier les partis d'opposition aux Communes qui y voient la preuve que le gouvernement Chrétien tarde à faire un véritable ménage dans le programme de commandites.

Le député bloquiste Ghislain Lebel, qui est critique responsable des travaux publics et qui est notaire de formation, a dit juger totalement inacceptable qu'Ottawa n'ait toujours pas recouvert cette importante somme d'argent d'autant plus que le fisc fédéral est habituellement prompt à se lancer aux troupes des contribuables qui ont des comptes en souffrance.

M. Lebel, qui a participé à l'assaut du Bloc québécois aux Communes contre les libéraux dans le fameux dossier du programme des commandites au printemps, a soutenu que le Groupe Polygone aurait dû être contraint de rembourser la somme en question dans un délai maximum de 30 jours.

« Il est évident que le gouvernement Chrétien ne met pas trop de pression. Mais quand c'est un contribuable qui lui doit quelque chose, un trop-payé à l'assurance-emploi ou une facture fiscale quelconque, c'est l'armada, c'est la saisie dans le compte. J'ai vu cela souvent dans ma pratique notariale », a martelé M. Lebel.

« Groupe Polygone aurait dû recevoir une mise en demeure pour rembourser l'argent. Normalement, cela ne prend pas trois mois à écrire, cela prend trois minutes à un avocat habile. Le ministre Goodale a tenté de nous calmer pour finir la session pour que tout cela tombe dans l'oubli, mais ce sont des sommes qui sont dues au gouvernement », a ajouté le député bloquiste.

Son collègue néo-démocrate Pat Martin, qui est aussi critique de son parti responsable des Travaux publics, s'est montré tout aussi dur à l'endroit des libéraux de Jean Chrétien.

« Cela démontre sans l'ombre d'un doute que le gouvernement

n'était pas sérieux lorsqu'il disait qu'il voulait obtenir un remboursement. M. Goodale a marqué quelques points politiques en affirmant qu'il se lançait aux troupes de Groupe Polygone, mais cela n'était que de la poudre aux yeux », a déclaré à La Presse M. Martin de Vancouver.

Le député a dit avoir du mal à s'expliquer pourquoi Ottawa met tant de temps à recouvrer cette somme compte tenu qu'il est clair que Groupe Polygone n'aurait jamais dû recevoir cet argent au départ.

« Cette lenteur à obtenir un remboursement confirme mes pires craintes, à savoir que l'argent a été versé à des agences de publicité

proches des libéraux sous forme de contrats bidon de manière à se faire payer pour des services rendus au Parti libéral pendant les campagnes électorales au Québec », a-t-il lancé.

Groupe Polygone, qui appartient à l'homme d'affaires Luc Lemay, a été une des entreprises qui ont le plus profité du programme de commandites depuis 1997. En effet, elle a obtenu 39 des 232 millions débloqués par Ottawa, soit environ 17 % du total.

Groupe Polygone publie plusieurs magazines, dont l'*Almanach du peuple*, qui a profité des largesses du gouvernement fédéral dans le cadre du programme de commandites.

CLARK

Suite de la page A1

Car M. Clark a tenu à préciser qu'il ne meurra chef du parti au cas où M. Chrétien décide de déclencher des élections précipitées (avant juin 2003) dans l'espoir de neutraliser les partisans de Paul Martin qui réclament son départ.

« Je crois que j'ai pris la bonne décision. Je crois que cette décision va dans le sens des intérêts du parti, des intérêts du pays et de mes propres intérêts », a déclaré M. Clark, qui n'a pas caché son soulagement même si cette décision a été difficile à prendre.

M. Clark, qui devait en principe soumettre son leadership à un vote de confiance des militants au congrès du parti qui aura lieu à Edmonton dans deux semaines, compte terminer son mandat en tant que député de Calgary-Centre une fois qu'il aura passé le flambeau à son successeur.

Déjà, la liste des candidats potentiels à sa succession est longue. Entre autres candidats, il y a le député conservateur de la Nouvelle-Écosse, Peter MacKay, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, l'avocat torontois John Tory, et deux candidats malheureux lors de la course à la direction du parti en 1998, soit l'avocat montréalais Michael Fortier et l'ancien chef de cabinet de Brian Mulroney, Hugh Segal.

Heward Graffey, qui a été ministre dans le bref gouvernement conservateur qu'a di-

rigé M. Clark en 1979, a déjà fait savoir qu'il sera son rangs. M. Graffey, un septuagénaire vivant dans les Cantons-de-l'Est, a publiquement réclaté la tête de M. Clark à plusieurs reprises au cours des dernières semaines.

Ironie du sort, en annonçant son départ, hier, M. Clark se trouve à concrétiser la prophétie qu'il avait faite moins de 24 heures avant les dernières élections, soit qu'il croyait que tous les partis se donneraient un nouveau chef avant le prochain scrutin.

Or, trois des cinq partis ont ou auront un nouveau chef d'ici un an. L'Alliance canadienne a élu Stephen Harper en mars, le NDP se donnera un nouveau leader en janvier afin de remplacer Alexa McDonough et le Parti conservateur en fera autant au plus tard à l'automne 2003.

Il ne reste que le Parti libéral et le Bloc québécois où les choses doivent se préciser. Mais des stratégies libérales ont confié à La Presse hier que la décision de M. Clark de tirer sa révérence augmentera la pression sur Jean Chrétien pour qu'il annonce sa retraite avant la fin de l'année.

« Il est clair que la pression sera encore plus forte pour qu'on ait du changement à la tête du Parti libéral avec cette annonce », a confié une source libérale, qui a requis l'anonymat.

Hier, M. Clark, qui a rencontré les membres de son caucus à Ottawa, a indiqué avoir pris sa décision après avoir pris connaissance d'un sondage confirmant une fois de plus que sa popularité auprès des électeurs canadiens ne profitait guère à son parti, dont l'appui oscille toujours autour de 15 %.

« Ce sondage contient de bonnes nouvelles et de mauvaises nouvelles au sujet de notre parti et de moi-même. Les bonnes nouvelles sont que je suis digne de confiance et populaire. Mais les mauvaises nouvelles sont que ces votes de confiance ne peuvent se traduire en votes électoraux pour le parti », a souligné M. Clark, qui est âgé de 63 ans.

« Cette décision n'est pas le fruit d'une marche dans la neige », a ajouté M. Clark, faisant allusion aux propos de l'ex-premier ministre libéral Pierre Trudeau qui avait décidé de passer le flambeau en 1984 après avoir fait une promenade dans la neige.

« Il s'agit plutôt d'une profonde réflexion de longue date. Depuis la levée des travaux parlementaires pour la période estivale, j'ai longuement réfléchi à la façon dont je pourrais le mieux servir mon parti et mon pays. »

Hier, les députés conservateurs ont salué à l'unisson la sagesse de la décision de M. Clark, estimant qu'elle permet au parti d'éviter de vivre des moments déchirants comme le font les libéraux de Jean Chrétien et

On ouvre en beauté

aujourd'hui
le mercredi 7 août
de 11h à 21h
exceptionnellement

Du 7 au 11 août 2002
**Achetez 50\$ et plus
de cosmétiques
et de fragrances,
et obtenez**

20\$*

en coupons-réductions

Attention aux attentions!

Achetez pour 100 \$ et plus de cosmétiques et de fragrances, et obtenez un parapluie Les Ailes de la Mode de 34,95 \$ sans frais, en plus des 20 \$ de coupons-réductions!



AILES
LES AILES DE LA MODE
CENTRE-VILLE
MONTRÉAL

Complexe Les Ailes, angle University et de Maisonneuve (514) 282-4537
Heures d'ouverture: de lundi à mercredi de 10h à 19h • jeudi et vendredi de 10h à 21h
samedi de 9h à 17h • dimanche de 12h à 17h • www.lesailles.com



La porter partout,
ça vous rapporte.



La carte-cadeau
électronique

*Détails et exceptions en magasin. 50\$ et 100\$ avant taxe de produits cosmétiques ou de fragrances. Le 20\$ de réduction est composé d'un coupon-réduction de 10\$ échangeable à l'achat de 100\$ et plus avant taxe dans le département mode et lingerie pour femme et d'un coupon-réduction de 10\$ échangeable à l'achat de 100\$ et plus avant taxe dans le département pour homme du 7 au 31 août 2002. Exclut: les départements de chaussures, de déco, de l'enfant, les cartes à puce et les services tels le salon de coiffure, l'Institut Clarins et les restaurants et bars. Offre non cumulative. Une seule réduction de 20\$ par comptoir et par client. Un seul parapluie par client. Valable au magasin Les Ailes de la Mode du centre-ville de Montréal seulement. L'offre prend fin à la fermeture du magasin le 11 août 2002 ou à l'épuisement des stocks de coupons-réductions et de parapluies selon la première éventualité. Non monnayable et non échangeable. Dans le cas du retour de l'achat initial de 50 \$ ou de 100 \$, le client doit également rapporter les coupons-réductions et le parapluie, le cas échéant, afin de se faire rembourser son achat initial. À défaut de rapporter les coupons-réductions et le parapluie, un montant équivalent sera déduit du remboursement.

ACTUALITÉS

Rien ne va plus

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

L'ÉCHEC DE LA MÉDIATION entre Vidéotron et ses 2200 techniciens laisse entrevoir le pire pour la suite du virulent conflit de travail, qui s'est encore corsé, hier, avec le sabotage de câbles, un camion incendié et des attaques verbales de part et d'autre.

« Si un médiateur aussi chevronné que le juge Alan B. Gold n'a pas réussi à rapprocher les parties, je ne vois pas qui d'autre pourrait y parvenir ni quand », commente le professeur Maurice Lemelin, spécialiste des relations de travail à l'École des hautes études commerciales de l'Université de Montréal.

« Avec le vandalisme et Vidéotron qui n'arrête pas de jeter de l'huile sur le feu, les parties ne font que s'éloigner », renchérit son confrère de l'UQAM, Michel Grant, convaincu que les négociations — qui piétinent depuis le 8 mai — risquent de « bloquer encore longtemps ».

Hier, la moitié des abonnés de Vidéotron étaient toujours incapable d'utiliser Internet ou le câble, soit 750 000 clients (dont 600 000 à Montréal, 100 000 à Québec et 50 000 à Sherbrooke et Rivière-du-Loup). Un incendie a aussi ravagé le camion d'un sous-traitant de Lévis avant de se propager à sa demeure.

Le responsable des communications de Vidéotron, Luc Lavoie, a indiqué que l'entreprise triplerait le montant de sa poursuite civile de cinq millions de dollars, déposée après la première vague de dommages. « On a des fiers-à-bras qui se promènent avec des haches », dit-il.

« On n'a pas encouragé le vandalisme, rétorque le conseiller syndical Michel Parenteau. Mais Vidéotron a tout fait pour briser les espoirs. Les patrons étaient parfaitement conscients que s'ils menaient la médiation à l'échec, les gens n'iraient pas prendre un verre d'eau dans leur cour, que la colère monterait. »

D'après le syndicat, Vidéotron a perdu 40 000 abonnés depuis les déménagements du 1^{er} juillet, des clients insatisfaits qui s'ajoutent aux 29 000 déserteurs du deuxième trimestre. « C'est clair que le conflit fait mal, dit M. Parenteau. Et nous allons accentuer les moyens de pression. Peut-être en appeler au boycott général. »

Pour stopper l'hémorragie, Vidéotron annonce qu'elle installera le câble gratuitement jusqu'au 11 août. M. Lavoie jure que cela n'a rien à voir avec le conflit, mais ne prétend plus que la compagnie n'en souffre pas. « Une perte de 100 000 abonnés, c'est 42 millions de dollars en moins. Si les employés continuent, ils vont aller piquer-niquer avec les anciens employés d'Eaton », ironise le relationniste.

« On n'a rien à perdre, on veut nous liquider de toute façon », rétorque M. Parenteau en répétant que les syndiqués n'acceptent pas que leur service soit vendu au sous-traitant Entourage.

Qui craquera? Aucun observateur n'osait se prononcer hier. Au ministère du Développement des ressources humaines du Canada, on ne se souvient pas qu'un médiateur ait aussi fermement jeté l'éponge que le juge Gold. « D'habitude, ils restent dans les parages tant qu'il n'y a pas eu de règlement. C'est une sorte de précédent, observe Benoît Grandmaître, du service de médiation et de conciliation. Mais l'histoire n'est pas terminée. Le service reste ouvert quand les parties seront prêtes à revenir. »

Pour Noël Mallette, spécialiste des relations de travail à l'UQAM, il y a toutefois peu d'espoir. « Pour que la médiation ait échoué de cette manière, il faut vraiment que les parties soient campées dans des positions intenable. »



Hélène Leblanc, 37 ans et mère de trois enfants travaille chez Vidéotron depuis 19 ans. Au début, elle mettait tout son coeur à l'ouvrage, mais depuis l'arrivée de Pierre-Karl Péladeau, c'était à reculons qu'elle se rendait au travail. Aujourd'hui, en lock-out, elle manifeste pour garder son emploi...

Photo PIERRE McCANN, La Presse

Un lock-out au quotidien

LAMIA GRITLI

COMMENT survivre au quotidien à un conflit de travail qui n'en finit plus de s'enliser? Pas facile, raconte Hélène Leblanc, employée de Vidéotron mère de trois enfants.

Âgée de 37 ans et chez le câblodistributeur depuis 19 ans, M^{me} Leblanc note que les choses ont bien changé depuis ses débuts. « À l'époque, je mettais tout mon coeur à l'ouvrage, mais depuis l'arrivée de Pierre Karl Péladeau, je vais au travail à reculons », lance-t-elle.

Selon M^{me} Leblanc, l'arrivée de fils Péladeau a transformé l'atmosphère, pour le pire. « L'employeur a accru les mesures de sécurité, imposé l'identification par cartes d'accès. Dans le fumoir, les journaux qui n'appartiennent pas à Québecor sont désormais interdits et jetés à la poubelle. Tout achat de papeterie doit être justifié avec précision. Bref, c'est la grosse tension. »

Depuis que le conflit a éclaté, le 8 mai, la pression est à son comble pour cette commis dont le conjoint, ex-employé d'un sous-traitant de Vidéotron, se trouve au chômage.

« La situation est insoutenable, particulièrement devant l'échec de la médiation. Heureusement, la famille et les amis nous soutiennent. Ma mère m'offre l'épicerie, une amie, des vêtements pour les en-

fants, tandis qu'une autre les garde pendant le week-end pour nous éviter les frais de gardienne et pour nous permettre de conserver un semblant de vie sociale. »

Prévoyants, M^{me} Leblanc et son mari s'étaient préparés aux contre-coups du conflit. « On a mis de l'argent de côté pour tous les paiements fixes des premiers mois du conflit. L'hypothèque de notre maison, la garderie et les soins pour les enfants sont assurés. Nos vacances, on les passe cependant dans notre cour ou dans le parc. Les soupers aux restaurants et le cinéma se font rares. »

Un lock-outé en herbe !

Les enfants sont les premiers à ressentir les effets de ces changements. David, l'aîné, comprend très bien du haut de ses trois ans que sa maman n'est pas au meilleur de sa forme et vient la consoler dans ses moments de découragement. À l'occasion, il accompagne sa mère sur le piquet de... lock-out !

Le syndicat, dont les locaux sont situés tout à côté des bureaux de Vidéotron, rue Viger, donne aussi un coup de main à la hauteur de ses capacités. « On s'organise pour offrir aux piqueteurs des sandwiches, de la boisson, de l'eau, à bon prix. On sollicite l'aide des commerçants pour les denrées non pé-

risables et les fournitures scolaires pour nos familles », explique M^{me} Leblanc.

Solidarité et ténacité reviennent comme un leitmotiv dans sa bouche. Et la solidarité entre grévistes ne se résume pas à la seule présence sur les piquets. « En s'organisant, en étant plus proches, on sera mieux armés pour « toffer » jusqu'à ce qu'on ait une offre digne. Si on a faim, on risque de se mettre à genoux et d'accepter n'importe quoi ! » constate-t-elle.

Tous les jours, de 8h à midi, M^{me} Leblanc défille avec une pancarte anti-Vidéotron ou anticabs à la main. Ces quatre heures lui procurent 300 \$ par semaine (200 \$ proviennent de la FTQ et 100 \$ d'un fonds spécial des employés). Ce montant sera bientôt réduit, puisque le fonds spécial s'épuise.

À la maison, M^{me} Leblanc planifie par ailleurs l'horaire des autres équipes de manifestants. Et pour arrondir les fins de mois, elle compte sur des montages vidéo qu'elle prépare pour le compte de corporations ou quelques troupes de théâtre.

M^{me} Leblanc garde espoir. « Je crois en un règlement positif. J'aurais aimé que tout cela n'arrive pas. Ma seule peur, c'est de reprendre le travail et de retrouver des conditions inadéquates. »

ADM perd la première manche

KARIM BENESEAIEH

LA COUR D'APPEL a rejeté hier la demande d'ordonnance de sauvegarde déposée le mois dernier par Aéroports de Montréal (ADM), qui tentait ainsi d'empêcher la fermeture du Château Mirabel.

Cette décision prise séance tenante par trois juges de la Cour d'appel n'a toutefois aucun impact sur l'appel déposé par ADM le 26 juillet dernier. L'organisme avait été condamné par la Cour supérieure au début du mois à verser 17,9 millions de dollars, en plus des intérêts, à l'hôtel Château Mirabel, pour pertes de revenus causées par le transfert des vols à Dorval. Dans sa décision, le juge Duval Hesler avait de plus accepté la demande de résiliation de bail, valable encore pour huit ans, déposée par l'homme d'affaires Jacques Corbeil, propriétaire du Château Mirabel.

L'appel déposé par ADM ne sera vraisemblablement pas entendu avant plusieurs mois. Parallèlement, ADM avait également lancé une procédure équivalant à une demande d'injonction pour empêcher la fermeture de l'hôtel. La Cour d'appel l'a rejetée, hier, expliquant qu'on ne pouvait obliger le propriétaire de Château Mirabel à garder l'hôtel ouvert contre son gré.

« Le juge a ajouté que, si Château Mirabel décidait de fermer, ADM aurait le droit à ce moment-là d'exercer un recours en dommages », précise la porte-parole d'ADM, Christiane Beaulieu.

En 1977, Jacques Corbeil avait acheté, au coût de sept millions, le Château Mirabel qui était alors propriété du Canadien Pacifique. L'aéroport accueillait quelque 2,4 millions de passagers par année à cette époque, et l'on prévoyait une affluence à moyen terme de 60 millions de passagers. On en compte aujourd'hui moins d'un million. Corbeil devait payer de redevance à Transport Canada puis, par la suite, à ADM.

En 1997, l'homme d'affaires a réagi au transfert vers Dorval en déposant une poursuite contre ADM et le procureur général du Canada. En 2000, il a cependant accepté une prolongation de bail de 10 ans.

Efficace radiothérapie

Presse Canadienne

TORONTO — Après l'ablation d'une tumeur au sein, un programme de radiothérapie plus serré — et un peu plus intensif — présente les mêmes avantages qu'un programme plus long.

Cette conclusion provient d'une étude dont l'auteur principal est le médecin Timothy Whelan, de Hamilton, et publiée hier dans la revue de l'Institut national du cancer du Canada.

Le programme concentré paraît mieux adapté pour les femmes qui doivent voyager pour recevoir des soins et un tel calendrier pourrait également contribuer à raccourcir le temps d'attente.

Les cas de quelque 1230 patientes dans huit hôpitaux de l'Ontario et, au Québec, au Centre universitaire de santé McGill, ont été étudiés.

La moitié d'entre elles ont fait le programme de radiothérapie pendant 35 jours, l'autre moitié pendant 22 jours. L'étude a démontré que, six ans plus tard, celles ayant suivi le programme court n'avaient pas eu plus de rechutes que celles soumises au programme long.

Le Fonds Jeunesse s'enlise... les poches pleines!

MANUELLE LÉGARÉ
Le Soleil

LE FONDS JEUNESSE, principale retombée du sommet du même nom, ne pourra tenir ses promesses à temps, indiquent certains de ses administrateurs. Presque arrivé aux trois quarts de son parcours, l'organisme a à peine dépensé 76 de ses 240 millions.

« C'est clair que l'argent ne pourra être dépensé avant décembre 2003, surtout s'il faut arrêter d'accepter des projets en mars », réagit Patrick Lebel, président du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ).

Des paroles qui trouvent écho auprès de Nicolas Brisson, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et représentant du mouvement étudiant au conseil d'administration du Fonds. « Je pense que le débat sera de savoir si oui ou non on reconduit le Fonds Jeunesse », dit-il.

Créé en mai 2000 dans la foulée du Sommet de la jeunesse, le Fonds Jeunesse, financé à parts égales par le secteur privé et le gouvernement, a commencé ses opérations en décembre de la même année. D'une durée de vie de trois ans, il a pour mission de soutenir financièrement des projets qui touchent les 15 à 30 ans.

« Trois ans, c'est trop court », affirme Jacques Théorêt, vice-président du Fonds et conseiller jeunesse à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Des ratés

L'initiative du Fonds Jeunesse n'est pas remise en question. Jusqu'à maintenant, près d'un million de jeunes ont bénéficié de ses effets. Mais les intervenants interrogés par *Le Soleil* s'entendent pour dire que le Fonds a connu des ratés et que le tir devra être réajusté.

Au coeur des passions se trouve le projet *Une école ouverte sur son milieu*, contre lequel s'étaient soulevés les regroupements de jeunes. Représentant 70 millions répartis sur deux ans, cette partie du Fonds est réservée aux commissions scolaires.

Les délais lors de la soumission de projets, qui s'étirent parfois sur des mois, seront aussi à revoir, souligne Nicolas Brisson. « Il faudra régler le problème du traitement des demandes », précise-t-il.

La nature même des projets soumis au Fonds expliquerait en partie cette lenteur. « La machine a été embourbée de petites demandes provenant de petits groupes », glisse Jacques Théorêt, ajoutant que l'argent du Fonds pourrait être imbriqué dans des programmes gouvernementaux déjà existants. « Par exemple, il y a une multiplication des programmes de démarrage aux entreprises, alors que tout devrait être mis au même endroit. »

Enfin, tous se demandent où ira l'argent que le Fonds Jeunesse n'aura vraisemblablement pas le temps de verser avant mars 2003, date limite pour présenter une demande de subvention. Certains avancent l'idée de renouveler le mandat du Fonds pour deux ans, d'autres voudraient étudier la possibilité de lui donner un statut permanent. « À l'automne, la FEUQ compte réunir des groupes de jeunes pour se faire une idée plus claire. Si les commissions scolaires ont l'intention de demander l'argent aussi, elles devront s'asseoir avec nous », prévient Nicolas Brisson.

Jacques Théorêt rappelle quant à lui que la FTQ avait mis de l'avant l'idée de garder le Fonds en fiducie. Les intérêts serviraient ainsi à créer de l'emploi au-delà du délai de trois ans. « On s'assurerait d'une mesure à plus long terme, plus intelligente et moins électoraliste. »

Sur la piste d'un tueur en série

Québec dépêche des experts à Montréal

ALEXANDRE SIROIS

Ils sont sur les traces du tueur le plus médiatisé ces jours-ci en Amérique du Nord, mais ils ne sont pas armés. L'air bon enfant, vêtus de chandails à manches courtes, Christian Bourassa et André Leblanc n'ont pour se protéger qu'une seule paire de bottes en caoutchouc et deux casquettes.

Ces Trifluviens dépêchés d'urgence à Montréal par le gouvernement du Québec pour remplir leur mission n'ont pas non plus de menottes pour immobiliser les suspects. Ils préfèrent utiliser une glacière.

Le tueur recherché, c'est le virus du Nil occidental. Il a foudroyé quatre oiseaux au Québec au cours des dernières semaines, dont deux corneilles à Beaconsfield. Plus grave: aux États-Unis, depuis son apparition en 1999, il a tué une vingtaine de personnes.

Ce virus peut être transmis à l'humain par la piqûre d'un moustique infecté. «Donc, ce qui est important, c'est de savoir si les maringouins sont contaminés. S'il y a un réservoir naturel du virus au Québec», indique M. Leblanc, rencontré par *La Presse* à Sainte-Anne-de-Bellevue, tout près d'un terrain boisé infesté de moustiques.

«C'est à partir du moment où ça va être le cas qu'on va pouvoir déterminer le risque pour les habitants. Parce qu'un oiseau contaminé, on ne sait pas d'où il vient», ajoute M. Bourassa. Les quatre oiseaux morts au Québec ont en effet pu être infectés à l'extérieur des frontières de la province (notamment en Nouvelle-Angleterre), où des moustiques porteurs du virus ont déjà été identifiés.

Jusqu'ici, aucun moustique infecté n'a été découvert au Québec. La firme GDG Environnement, qui emploie MM. Leblanc et Bourassa, a néanmoins été mandatée par le ministère de la Santé pour faire une surveillance intensive des maringouins dans certaines zones du sud du Québec. À Montréal, on cherche des suspects dans un rayon de huit kilomètres autour de l'endroit où deux corneilles ont succombé au virus.

Piégés par leur estomac

L'enquête est menée dans ce secteur deux fois par semaine, juste avant la tombée du jour. L'équipe de quatre personnes dont font partie André Leblanc et Christian Bourassa y pose huit pièges de deux types. Le premier est composé d'une lumière et d'un Thermos qui dégage de l'oxyde de carbone — comme le gaz que l'on dégage en expirant — pour attirer les moustiques. Ceux-ci sont aspirés dans un filet par un ventilateur dès qu'ils s'approchent trop près de l'installation.

«C'est le piège standard qui donne une image du nombre et de la diversité des moustiques qui se trouvent à un endroit donné», explique l'entomologiste Jean-Pierre Bourassa, membre du comité aviseur du ministère de la Santé du Québec sur le virus du Nil, qui supervise les travaux en cours.

Le second piège comporte aussi un filet et un ventilateur, mais c'est à l'aide d'eau stagnante qu'il attire les moustiques. Il attire des femelles de type Culex (les plus susceptibles d'être porteuses du virus) qui sont prêtes à pondre leurs oeufs sur l'eau. Cela signifie qu'elles ont pris leur repas de sang quelques jours plus tôt et que si elles ont été

infectées par le virus du Nil occidental, il sera plus facile à détecter.

Les experts peuvent aussi fournir des données sur les prochaines générations de moustiques qui sévront dans la région. Ils effectuent des prélèvements dans les milieux aquatiques, où les larves de maringouins se développent. «On surveille actuellement les fossés et les égouts pluviaux», dit M. Leblanc.

Au Québec tôt ou tard

La seconde étape du travail des spécialistes se déroule au lendemain de la pose des pièges. Tôt le matin, ils recueillent les moustiques capturés et les déposent sur de la glace sèche. Les maringouins meurent presque instantanément. Puis, les membres de l'équipe se retrouvent dans une maison de brique rouge anonyme, à Laval, où la pièce centrale du rez-de-chaussée leur sert de laboratoire.

Les yeux rivés sur leurs microscopes et une pince entre les doigts, ces experts séparent les moustiques par espèces, au premier coup d'oeil. Les minuscules suspects sont ensuite enfermés dans des petits tubes en plastique qui seront expédiés pour analyse au laboratoire national de microbiologie à Winnipeg. Des premiers tests effectués ont révélé qu'aucun des quelque 1350 maringouins capturés à la fin du mois de juillet n'était porteur du virus.

Mais pour les experts, ce n'est qu'une question de temps avant qu'on découvre des moustiques infectés en sol québécois. «On commence à trouver des oiseaux contaminés. Plus on va en trouver, plus grand est le risque qu'on trouve des moustiques porteurs. Tôt ou tard le virus devrait s'installer», dit M. Leblanc.

Ce n'est toutefois pas une raison pour sonner l'alarme. Car on sait aussi maintenant que moins de 1% des moustiques peuvent être porteurs du virus et que rares sont les humains qui, piqués par un maringouin infecté, auront des problèmes graves. Qui plus est, contrairement aux autorités new-yorkaises, prises au dépourvu par l'apparition de la maladie, les experts du Québec savent exactement à quoi s'attendre. Et, souligne M. Leblanc, ils sont prêts à faire face à la musique. «Car on a un avantage, c'est d'être en avance sur le virus.»



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

L'entomologiste André Leblanc brandit la prise du jour: les maringouins de Sainte-Anne-de-Bellevue recueillis dans ce piège seront expédiés à Winnipeg où l'on vérifiera s'ils sont porteurs du virus du Nil occidental.

Cinquième victime

LE VIRUS DU Nil occidental a fait un cinquième mort en Louisiane. Quatorze nouveaux cas de contamination par cette maladie transmise par les moustiques ont été répertoriés en Louisiane, a précisé le porte-parole du département de la Santé, Bob Johannessen. Lundi, la directrice des centres de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, Julie Gerberding, avait recensé 88 personnes infectées à ce jours aux États-Unis, dont 58 en Louisiane, 22 dans le Mississippi et huit au Texas. — AFP

Grande vente d'entrepôt

YOUNG CHANG & Bouthillier Musique

Pianos d'occasion

- Baldwin Q.A. 3 595 \$
- Baldwin Hamilton 3 950 \$
- Dominion 850 \$
- David Michaud 2 495 \$
- Heintzman apt. 1 995 \$
- Kawai apt. 2 450 \$
- Kawai K-80 E 6 895 \$
- Mason & Risch apt. 1 295 \$
- Newcombe 2 095 \$
- Playel 1 495 \$
- Piano Disk 10 995 \$
- Steinway 4 950 \$
- Samick apt. 2 795 \$
- Shearington 1 695 \$
- Willis 950 \$
- Yamaha apt. 3 250 \$
- Yamaha U.S. 10 995 \$
- Kawai queue 7 950 \$
- Mason & Risch queue 5 250 \$
- Young Chang queue 8 995 \$



Pour un meilleur prix et une meilleure garantie, achetez directement du marchand, sans intermédiaire (collège, cégep, conservatoire)

Pianos neufs 2 995 \$ à partir de

OUVERT DIMANCHE
Pianos Young Chang classés meilleur achat par "Consumer digest"
* Table d'harmonie en bois massif * Garantie à vie

	Boul. Métropolitain	
Saint-Michel	Jean-Talton	Boul. Pie-IX
	Bélair	

3338, rue Bélair, Montréal (514) 722-8741

SUIVEZ LE RYTHME
Du lundi au vendredi dans **LES PRIX**

ACTUEL

LOTTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

PANEO Tirage du 2002-08-06
04 05 14 23 27 31 32 35 37 38
39 40 45 52 55 58 60 62 69 70

Extra Tirage du 2002-08-06
3 4
918 7067 NUMÉRO: 747937

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 SOS-JEUX

Hydro Confort au foyer depuis maintenant 13 ans
THERMOPOMPES & CLIMATISEURS Toutes les grandes marques disponibles

MITSUBISHI ÉLECTRIQUE
6 ans de garantie

Profitez de notre **GARANTIE du meilleur prix!**

Au plus bas prix du marché:
• Centrale de traitement d'air
• Plafonnier

Dépositaire autorisé de FRIGIDAIRE, HITACHI et plusieurs autres 3064694

Salle de montre au 6431, rue Jean-Talton Est, Montréal
www.hydro-confort.com (514) 255-0363 • 1 800 267-4399

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE, EUROPÉEN, CONSERVATOIRE, WINDSOR, VICTORIEN
ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7 B7
WWW.ZYTCO.COM 3085187

VERRE SUPER-ISO BLOCK
ARÊTES OU RECOURBES
514-335-2050
ESTIMATION SANS FRAIS: 800-361-9232

Ce vendredi, gros lot boni

17 500 000 \$



18 ans +



Si le jeu n'est plus un divertissement...

MISE SUR TOI
1 866 SOS-JEUX

La fondation Mise sur toi, une initiative de Loto-Québec.

ET Oldsmobile CHEVROLET Oldsmobile CHEVROLET
 CHEVROLET CHEVROLET CHEVROLET
 CHEVROLET Oldsmobile CHEVROLET

GRANDE LIQUIDATION

GM

0\$

COMPTANT*
 ET GM PAIE LA
 PREMIÈRE MENSUALITÉ**
 (à la location)



VENTURE  CHEVROLET

PRIX de la GRANDE LIQUIDATION

327\$/mois*
 Location 48 mois

0\$***
 paiement
 pendant 90 jours
 (à l'achat)

0%[^]
 financement
 à l'achat

0\$***
 comptant
 (à l'achat)

ET 1 000\$** EN BONI
 (à l'achat)

• LA PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE
 DE SA CATÉGORIE* • SÉCURITÉ 5 ÉTOILES***
 • CLIMATISEUR INCLUS



Vos concessionnaires



du Québec

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant au véhicule neuf sélectionné 2002 en stock suivant : Venture Maxi Valeur (1UN16/R7A). Photo à titre indicatif seulement. *Paiement mensuel basé sur un bail de 48 mois. Aucun comptant requis, et dépôt de sécurité de 400 \$ exigé à la livraison. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. **Conditions applicables à la location seulement, pour des termes allant jusqu'à 48 mois. Premier versement mensuel défrayé par General Motors jusqu'à concurrence de 500 \$ (taxes incluses). ***Conditions applicables à l'achat seulement pour des termes allant jusqu'à 48 mois. Premier paiement dû après 90 jours. Le cas échéant, GM paie les intérêts pendant les premiers 90 jours. ^Taux de financement à l'achat de 0 % disponible pour des termes allant jusqu'à 48 mois. **Rabais applicable à l'achat seulement. *Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2002. ***Sécurité 5 étoiles pour le conducteur lors des tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

PRINTEMPS 2001

Gérald Matticks plaide coupable

CHRISTIANE DESJARDINS

LA JUSTICE, à laquelle Gérald Matticks, soupçonné de trafic de stupéfiants, avait échappé en 1995 en raison de bavures d'enquêteurs de la SQ, s'est rattrapée hier en le condamnant à 12 ans de pénitencier, après qu'il s'est reconnu coupable d'avoir fourni des stupéfiants aux Hells Angels.

Détenu depuis son arrestation survenue lors de l'opération Printemps 2001 (qui visait les Hells Angels Nomads et leurs associés), Matticks, 62 ans, faisait face à des accusations de complot de trafic de stupéfiants, trafic et gangstérisme. Hier, le ministère public a déposé d'autres accusations de complot et trafic de stupéfiants contre lui, à la suite de révélations faites par son ancien bras droit, Luis Elias Lekkas. Arrêté lui aussi au printemps 2001, Lekkas a fait deux tentatives de suicide avant de téléphoner aux policiers en juillet 2001, de devenir délateur, et de donner de nouvelles informations sur les affaires de Matticks. Les accusations déposées hier ont trait à des importations en provenance de pays comme le Mexique et la Colombie, et impliquent plusieurs autres personnes. Hier, Matticks a plaidé coupable à toutes les accusations portées contre lui, dont celle de gangstérisme émanant de Printemps 2001. La peine que lui a imposée le juge Jean-Pierre Bonin était une suggestion commune des avocats des deux parties.

Selon Robert Rouleau, procureur de la Couronne dans cette affaire, Matticks fournissait de la drogue aux Nomads. En fait, en raison de ses contacts dans le port de Montréal, son rôle consistait à faire passer sans encombre des arrivages de drogues, principalement des dizaines de milliers de kilos de haschisch, mais aussi de la cocaïne à l'occasion. Comme rémunération, a expliqué M^e Rouleau, Matticks était payé en argent ou en produits qu'il revendait.

Les policiers affectés à l'opération Printemps 2001 ont découvert l'implication de Matticks en surveillant des appartements servant de comptoirs bancaires aux Nomads, dont deux qui étaient situés rue Beauvilliers. Au cours de leur surveillance, les policiers ont vu Lekkas aller chercher des boîtes d'argent à trois reprises, et se diriger ensuite vers un commerce appartenant à Matticks, ou à sa résidence. Chaque fois, les sommes étaient d'environ 500 000 \$.

Les policiers ont aussi pu établir que le nom codé de Matticks dans les livres comptables des Nomads était Boeuf. Pour ce volet de l'histoire, des papiers retrouvés dans le sac à main de Normand Robitaille, membre des Nomads, ont apparemment beaucoup aidé les enquêteurs. En fait, c'est l'agent-source Danny Kane, qui servait de chauffeur à Normand Robitaille, qui avait dérobé son sac et l'avait remis à son contrôleur.

Hier, l'un des trois avocats de Matticks a fait valoir que celui-ci ne réglait pas ses dossiers, mais réglait son « avenir ». Son procès devait commencer le 30 septembre et s'échelonne sur quatre mois. En retour du plaidoyer de culpabilité de l'accusé, qui n'a qu'un très léger casier judiciaire, le ministère public s'est engagé à ne pas le contraindre à témoigner dans d'autres procès, ni à le poursuivre pour d'autres affaires de stupéfiants qui se seraient produites pendant la période visée par les actes d'accusation, soit entre 1998 et 2001. En ajoutant la détention préventive, c'est une peine de 15 ans qui a été infligée à Matticks.

"Je mange ce que je veux et puis après!"

Peut-être êtes-vous un "surnourri, subcarencé" ?

N'oublions pas que la diversité de notre alimentation est la source de notre santé physique et psychique.

Varié son alimentation, manger un peu de tout en quantités raisonnables, respecter la règle simple de la diversité et de la qualité protège notre capital santé. Mangez ce que vous voulez et puis après variez, variez, variez. Diversifiez!

Ayons le goût de la pluralité, nous les omnivores. Notre équilibre et notre santé se construisent grâce à une alimentation variée, marquée par la pluralité des sources de nutriments dont notre organisme a besoin pour bien fonctionner.

Et dans cette diversité, Phytobec, qui se mesure par sa conception "des grands nombres" peut vous aider.

- Phytobec : un bouclier contre les carences nutritionnelles, chaque capsule étant un univers de nutriments et étant marquée par une collection d'ingrédients de source naturelle.
- Phytobec : un entretien par la diversité, par la pluralité.
- Phytobec : la marque du pluriel avec ses centaines d'oligo-éléments par capsule.

Un produit

Bio-Actif

Montréal : (514) 272-1365
 Maurice : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
 Estrie : (819) 823-3322

Matelas et oreillers suédois



3070036

- Confectionné à partir d'un matériau unique, TEMPUR est un produit suédois approuvé par la NASA.
- L'un des 18 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine
- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.

TEMPUR
 MATELAS ET OREILLERS SUÉDOIS

• Idéal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux, articulaires, douleurs musculaires, etc.).

Comme si vous flottiez dans l'espace!

Boutique
Tout pour le Dos
 Montréal QC
 Tél. : (514) 383-1582
 Sans frais : 1 800 268-1582
www.toutpourledos.com

NAHTAJO
 MEUBLE
 ACCESSOIRES
 8025, boul. Taschereau
 Brossard QC
 Tél. : (450) 445-1216
 Sans frais : 1 877 NAHTAJO

La Commission jeunesse du PLQ ira à la guerre avec Jean Charest

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Les jeunes libéraux soutiendront Jean Charest jusqu'au bout lors de la prochaine bataille électorale qui s'annonce déjà des plus serrées au Québec. Malgré la percée de l'ADQ ainsi que les résultats inquiétants obtenus par le Parti libéral lors des dernières élections complémentaires, la Commission jeunesse du PLQ ne compte nullement remettre en question le leadership du chef.

« On va le supporter à 100 % tant et aussi longtemps qu'il va faire son travail de la façon qu'il le fait et qu'il va accorder de l'importance aux dossiers jeunesse et aux jeunes dans le parti », a déclaré hier, à Québec, le président de la Commission, Steve LeBlanc, quelques jours avant le 20^e Congrès-jeunes annuel qui s'ouvrira vendredi à Trois-Rivières en présence de 800 jeunes libéraux.

En vue des élections générales, M. LeBlanc considère que le PLQ forme une excellente équipe. Certains joueurs quitteront et d'autres s'ajouteront, dit-il, mais il faudra éviter au PLQ l'égisme qui a affecté le gouvernement péquiste en début d'année lors des départs précipités des ministres Guy Chevrette et Jacques Brassard.

Les jeunes libéraux pensent que leur parti doit avant tout peaufiner son message au cours des prochains mois. Steve LeBlanc se dit convaincu que le PLQ, avec Jean Charest aux commandes, demeure la seule alternative valable pour l'électorat québécois.

« Faire le constat que le message ne passe pas, ce sera au lendemain d'une élection générale. Je ne me fierai pas aux résultats d'une élection partielle pour dire que le chef n'est pas populaire », commente-t-il.

Pour gagner les prochaines élections, il reconnaît toutefois que sa formation politique a du pain sur la planche afin d'arriver à se démarquer.

« En fin de semaine, c'est des idées dont on va parler. Pas de ce que l'ADQ a fait ou que le PQ va faire, ou l'avenir du parti, nous

c'est ce qu'on va proposer à la prochaine élection », affirme M. LeBlanc.

Et si les jeunes font passer leurs idées au sein des instances libérales, le programme électoral du PLQ misera autant sur des idées de gauche que de droite. Les jeunes libéraux proposent notamment la création d'un Fonds national de lutte contre le décrochage scolaire et l'amélioration des liens entre les études et le marché du travail.

Mais un choc est néanmoins à prévoir avec le milieu scolaire. Les jeunes libéraux soutiennent en effet l'apparition d'un ordre professionnel des enseignants, une idée d'ores et déjà rejetée par la CSQ qui regroupe la majorité des enseignants du primaire et du secondaire au Québec.

« À l'heure actuelle, qui nous dit que ce qu'enseigne un professeur entré il y a 15 ans est toujours à jour ? » se demande M. LeBlanc, en ajoutant que les jeunes visent surtout avec cette mesure l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

La Commission jeunesse proposera également qu'un gouvernement libéral offre une « bonification aux enseignants qui acceptent une charge de travail plus grande ».

Soucieux du développement des régions, les jeunes du PLQ discuteront en fin de semaine de la pertinence de financer les cégeps en fonction des programmes offerts et non du nombre d'étudiants. Ils proposeront aussi qu'un gouvernement Charest ouvre le financement du réseau à la commandite d'entreprises privées.

Enfin, la controverse ne faisant pas peur à la Commission jeunesse, une nouvelle proposition régionale suggère de décriminaliser la consommation de drogues douces dans des lieux privés.

« Elles demeureraient illégales, mais non criminelles », de préciser M. LeBlanc. Le débat entrepris par le Congrès-jeunes de l'an dernier ne s'est pas totalement consommé, selon M. LeBlanc, puisque seulement la moitié des délégués avaient voté une résolution pour la décriminalisation de la marijuana.

L'UFP veut faire concurrence à Mario Dumont

LAMIA GRITLI

LE NOUVEAU parti de gauche, l'Union des forces progressistes (l'UFP), compte se mesurer aux autres partis, notamment l'ADQ, lors des prochaines élections générales.

« L'ADQ n'est pas le seul à mêler les règles du jeu de l'échiquier politique. On sera le quatrième joueur et il risque d'y avoir des surprises », a lancé hier Monique Moisan, secrétaire générale, lors d'une conférence de presse pour annoncer le programme de son parti.

Pour ce faire, M^{me} Moisan et ses troupes disent compter sur des candidats « de qualité » dont le nombre n'a pas été révélé. « Les candidats feront la jonction avec les groupes communautaires, féministes, les jeunes, les syndicats, etc. »

Fondée en juin et issu de la fusion de différents mouvements sociaux et de partis politiques progressistes, l'UFP se targue de présenter « un projet de société » qui s'appuie sur les revendications des différents groupes sociaux. « C'est notre force même si l'on s'attend à ce que ces groupes ne nous appuient pas forcément », commente Thérèse Hamel, conseillère responsable du programme et

candidate dans le comté de Blainville lors des dernières partielles.

Cette particularité leur permet, disent-ils, de se démarquer de l'ADQ qui, selon Monique Moisan, demeure un parti de droite, néolibéral. « Il établit ses assises parmi les élites locales, commente-t-elle. Ses solutions ne sont pas très claires. Avec l'ADQ, c'est le retour à l'individualisme. »

M^{me} Moisan fait remarquer, par exemple, que contrairement à l'ADQ, son parti, qui se présente comme le parti de la rue, cherche à limiter la sous-traitance et à protéger les droits des syndiqués et des familles à faibles revenus.

Dans les points saillants de son programme, l'UFP promet aussi un soutien aux régions, l'accessibilité et la gratuité des services de santé et d'éducation partout sur le territoire québécois, et l'instauration d'un mode de scrutin proportionnel. Le parti rompt par ailleurs avec la globalisation au profit de ce qu'il appelle « la mondialisation des solidarités ». Celle-ci privilégie « l'intérêt et le bien de la collectivité et ne compromet pas les droits sociaux des plus démunis », précise Molly Alexander, porte-parole.

En janvier 2003, l'UFP tiendra un congrès pour poursuivre les débats et préciser l'organisation interne du parti.

20% à 50% de rabais sur la marchandise sélectionnée



SOLDE

du 1^{er} au 11 août 2002
















Spécial Prix régulier 39⁹⁵ \$

19⁹⁵ **20\$ de rabais**



Short Makalu La Cordée

- 100 % canevas de coton ;
- 5 poches ;
- disponible pour hommes et femmes.

FEMMES

HOMMES



LA CORDÉE

www.lacordee.com

2159, rue Sainte-Catherine Est Montréal H2K 2H9 Métro Papineau

2777, boul. St-Martin Ouest Laval H7T 2Y7 près de l'autoroute 15

Tél. : (514) 524-1106


accord D Desjardins

Plusieurs autres rabais sur les embarcations et vélos

En vigueur du 1^{er} au 11 août ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Les produits peuvent différer des modèles illustrés.





PAYEZ EN SEPTEMBRE 2003!*

100% de bas prix garantis chez TRÉVI





Les grands manufacturiers réunis avec 8 millions en stock à liquider !

40% de rabais sur TOUS les meubles en magasin, sans exceptions.



30% de rabais sur les piscines hors terre sélectionnées (LIVRÉES ET INSTALLÉES DANS LES 5 JOURS!)

20% de rabais sur les spas en stock (LIVRÉS DANS LES 5 JOURS!)


10% de rabais sur les piscines creusées (LIVRÉES ET INSTALLÉES DANS LES 5 JOURS!)

Jusqu'à 50% de rabais SUR UNE VASTE SÉLECTION DE MEUBLES, COUSSINS, PARASOLS, ACCESSOIRES DE PISCINE, ROBOTS, ARTICLES GONFLABLES ET VAISSELLE SÉLECTIONNÉS.

Venez nous voir sous la tente à Fabreville, 25 000 pi² de stock à liquider !

FABREVILLE 515, boul. Curé-Labelle (450) 622-9801 BOUCHERVILLE 1235, rue Ampère (450) 449-2411 BLAINVILLE 11, boul. de la Seigneurie Ouest (450) 435-6550 CHATEAUGUAY 115, boul. Saint-Jean-Baptiste (450) 698-2210 POINTE-AUX-TREMBLES 11800, rue Sherbrooke Est (514) 640-4500 JOLIETTE 303, boul. Antonio-Barrette (450) 759-8110 TROIS-RIVIÈRES 2405, rue Bellefeuille (819) 371-3939 VANIER 909, boul. Pierre-Bertrand Sud (418) 687-1988 LÉVIS 50, route Président-Kennedy (418) 838-3173 AYLNER 202, rue Eardley (819) 682-9797 NEPEAN (Ontario) 10, Camelot Drive (613) 727-0111



LE FABRICANT-INSTALLATEUR

PISCINES • SPAS • MEUBLES

*Dans des conditions météorologiques favorables. Suite à l'approbation du crédit et du plan d'aménagement s'il y a lieu. Produits en stock seulement. Piscines creusées: début des travaux dans les 5 jours. *L'offre de paiement en septembre 2003 applicable sur tout achat de 7500 \$ et plus. Certaines offres peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Offres valables jusqu'au 18 août 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks. Certaines offres sont applicables sur des modèles sélectionnés seulement. Tous les détails dans les magasins participants.

| LUTTE CONTRE LE RACISME |

Un comité des Nations unies doute de l'efficacité des programmes canadiens

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le Canada a mis en place nombre de lois et d'institutions pour contrer la discrimination raciale, mais l'efficacité réelle de ces programmes reste fort difficile à évaluer. À Genève, un comité des Nations unies qui a étudié pendant deux jours la situation canadienne, estime que le gouvernement canadien n'arrive pas à faire apparaître « de manière suffisamment explicite » les résultats obtenus en matière de lutte contre le racisme.

Joint au téléphone par *La Presse*, le chef de la délégation canadienne à Genève, Norman Moyer, a avoué que le Canada était « loin de la

perfection » dans ce domaine. Il soutient cependant que le « rythme d'arrivée d'immigrants au Canada demeure un bon indicateur du succès du modèle canadien » à l'encontre de la discrimination raciale.

M. Moyer s'attend à obtenir « autant de notes positives que négatives » lorsque le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale rendra publiques ses conclusions d'ici deux semaines.

Cet organisme du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies entend chaque année les pays signataires de la Convention pour l'élimination de la discrimination raciale sur les progrès effectués dans la lutte contre le

racisme. Entrée en vigueur en 1969, la Convention a été ratifiée par le Canada en 1970.

Ce n'est pas la première fois que l'organisme international reproche au Canada une carence en ce qui concerne les indicateurs de performance dans sa lutte contre le racisme. Le comité des Nations unies le fait toutefois en soulignant que « peu de pays dans le monde s'en tirent aussi bien que le Canada dans la protection des droits de l'homme ».

Un expert de ce comité international, Kurt Herndl, a également souligné l'absence de statistiques valables au sujet de centaines de plaintes concernant des crimes de

haine raciale ayant eu lieu au Canada et pour lesquels très peu de jugements de tribunaux ont été prononcés.

« Cela s'explique par le fait que plusieurs cas ont été réglés à l'amiable », estime toutefois Norman Moyer, qui est sous-ministre adjoint à Patrimoine Canada.

Le comité des Nations unies a aussi entendu les témoignages de plusieurs ONG canadiennes luttant contre le racisme, lundi et hier à Genève, dont des représentants des néo-Canadiens d'origines africaine et asiatique, des victimes de violence à la suite des événements du 11 septembre et des Premières Nations.

| CANNABIS AU VOLANT |

L'heure n'est pas encore à la prévention

LISA-MARIE GERVAIS

LES CONDUCTEURS âgés de 16 à 19 ans sont ceux qui consomment le plus de cannabis, toutes catégories confondues. Néanmoins, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) croit qu'il est encore trop tôt pour songer à des mesures préventives, voire des lois plus sévères comme c'est le cas pour l'alcool.

C'est du moins ce qu'a soutenu hier le chercheur à la SAAQ Maxime Brault, dans le cadre de la 16^e Conférence internationale sur l'alcool, les drogues et la sécurité routière. « On n'est pas rendu à l'étape d'imposer des mesures concrètes de prévention, mais il est certain qu'on doit rester attentif au problème », souligne-t-il.

Plusieurs chercheurs sont d'avis que les jeunes, soumis à la tolérance zéro au volant, cherchent à contourner la loi en fumant de la marijuana.

Pour Claude Dussault, coordonnateur de la conférence, il est difficile de statuer sur l'importance du phénomène, les résultats nécessitant encore d'être approfondis. « Il n'existe pas de données comparatives puisque c'est la première fois qu'on évalue l'influence des drogues sur la sécurité routière en fonction de l'alcool », affirme-t-il.

Une étude sur le rôle de l'alcool et des autres drogues dans les accidents mortels, coréalisée par M. Dussault, révèle que parmi les conducteurs morts des suites d'un accident de la route, plus d'un sur deux présentait des facultés altérées. De ce nombre, 30 % auraient consommé de la drogue (cannabis, cocaïne, somnifère, etc.), seule ou en combinaison avec de l'alcool.

Malgré une amélioration marquée à ce chapitre, l'alcool est quand même responsable de 30 % des accidents mortels, ce qui en fait la principale cause des décès dans cette catégorie. À titre de comparaison, l'alcool expliquait 60 % des accidents mortels au début des années 1980.

Cette même étude précise qu'un conducteur qui inhale du cannabis court deux fois plus de risques d'être impliqué dans un accident. Ce risque est cinq fois plus élevé pour celui qui consomme de la cocaïne, un fort stimulant pouvant générer des excès de vitesse.

La combinaison des substances augmente largement le risque d'accidents mortels. « Par exemple, une personne qui consomme du cannabis risque deux fois plus d'avoir un accident mortel. Ce risque est 80 fois plus élevé, si elle a aussi bu de l'alcool et dépassé la limite de 0,08 », explique Claude Dussault.

Une enquête routière portant sur la consommation d'alcool et de drogue par les conducteurs de véhicules poids lourds, rendue publique dans le cadre de la même conférence, ne permet pas par ailleurs de conclure à des abus significatifs.

La plus CLASSIQUE

Concerts d'été

En semaine **13 h**

Animation : Michel Marmen

Réalisation : Guylainc Picard

100.7 FM
Chaîne culturelle
Radio-Canada



www.radio-canada.ca/radio



Si vous avez du mal à vous imaginer en Mercedes, c'est probablement parce que vous n'en avez jamais conduit une.

► **LA CLASSE C.** Nous pourrions vous répéter, maintes et maintes fois, que vous — oui, vous — pouvez tout à fait être le propriétaire d'une superbe Mercedes-Benz C240 neuve. Mais tous

nos arguments sembleraient dérisoires par rapport aux sensations que procure notre C240 en vous catapultant de 0 à 100 km/h. Ou par rapport à votre regard dans le rétroviseur, lorsque vous vous

dites subitement : « Je suis fait pour cette voiture ! » Alors, si pour une raison ou pour une autre, vous avez du mal à vous imaginer en Mercedes-Benz, il est peut-être temps de laisser vos doutes

loin derrière. Et de vous glisser au volant de notre Classe C au prix étonnamment abordable car cette expérience vaut mille mots. Mercedes-Benz. N'attendez plus. **UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 37 950 \$***



Mercedes-Benz

Afin de localiser le concessionnaire Mercedes-Benz le plus proche, composez le 1 800 387-0100 ou visitez www.mercedes-benz.ca. Et profitez-en pour imprimer une brochure électronique.



Attentions au centre-ville.

Aujourd'hui de 11 h à 21 h*



3063977A

* Exceptionnellement



La Presse
7 août 2002

Page A10 manquante

La Presse
7 août 2002

Page A11 manquante

répertoire

REZ-DE-CHAUSSÉE

COSMÉTIQUES

Soins et maquillage • Fragrances femmes • Fragrances hommes • Soins pour le bain

ACCESSOIRES

Accessoires à cheveux • Bijoux • Lunettes de soleil • Bas / Bas collants

MEZZANINE

BEAUTÉ ET ACCESSOIRES
Institut Clarins • Wolford

GOURMANDISE
Godiva (chocolaterie)

1^{er} ÉTAGE

HOMMES

Accessoires • Chemises et cravates • Collections Urbaines • Habits / Vestes sport
Collections Prestige • Boutique Polo Ralph Lauren • Manteaux
Bas / Sous-vêtements / Pyjamas • Chaussures

2^e ÉTAGE

FEMMES

Accessoires • Collections Classique • Collections Urbaines
Designers • Collections Prestige • Tout-aller • Taille Petite • Taille Plus
Lauren de Ralph Lauren • Jones New York • Chaussures • Chaussures Aldo

HOMMES SPORT

Denim • Sportswear • Golf

3^e ÉTAGE

LINGERIE

Vêtements de nuit / Détente • Sous-vêtements Prestige • Sous-vêtements

ENFANTS

Poupons 0 à 30 mois • Enfants 2 à 6x • Juniors 7 à 14 ans • Chaussures

MAILLOTS

Femmes seulement

DÉCO

Art de la table • Gourmet • Literie • Meubles et décorations • Boutique Villeroy & Boch

SALON DE COIFFURE

BAGAGERIE

COMPLEXE LES AILES

677, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
H3B 3Y6
(514) 282-4537

www.lesailles.com

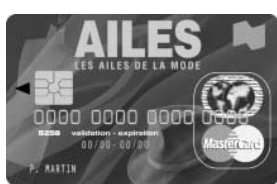
HEURES D'OUVERTURE

LUNDI, MARDI ET MERCREDI : de 10 h à 19 h

JEUDI ET VENDREDI : de 10 h à 21 h

SAMEDI : de 9 h à 17 h

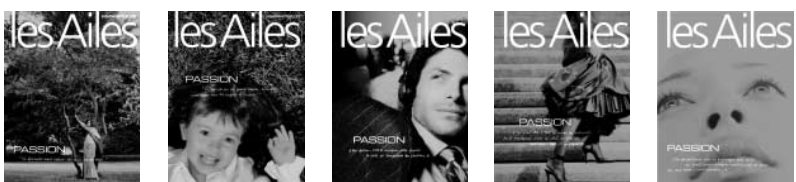
DIMANCHE : de 12 h à 17 h



CARTE MASTERCARD/LES AILES



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE
LA PUCE-À-PORTER



UNE ÉMOTION. CINQ VISIONS.
UNE PASSION À COLLECTIONNER.

AILES

LES AILES DE LA MODE

CENTRE-VILLE
MONTRÉAL

Anniversaire du 11 septembre: une cérémonie simple et forte

KAREN MATTHEWS
Associated Press

NEW YORK — Le premier anniversaire des attentats du 11 septembre sera marqué par une cérémonie solennelle au cours de laquelle l'ex-maire de New York, Rudolph Giuliani, et d'autres liront, à « Ground Zero », les noms des 2823 victimes tués dans la double attaque contre les tours jumelles du World Trade Center.

Cette cérémonie débutera par des processions dans chacun des cinq quartiers de New York, au son des cornemuses, en l'honneur des pompiers et sauveteurs tués. Une fois les processions arrivées à l'endroit où se dressaient les deux plus hautes tours de New York, dans le sud de Manhattan, une minute de silence sera observée à 8h46 du matin, heure précise à laquelle le vol 11 d'American Airlines est venu percuter la tour nord du WTC.

Le gouverneur de l'État de New York, George Pataki, lira ensuite le célèbre discours de Gettysburg que prononça le président Abraham Lincoln en 1863 lors de la guerre de Sécession. Cette lecture sera suivie de celle des noms des 2823 victimes des attentats contre le WTC. Des New-Yorkais relateront Rudolph Giuliani, ainsi que des gens venus du monde entier, y compris certains qui ont perdu des amis ou des parents dans les attentats.

« Notre intention est d'avoir une journée du souvenir à la fois simple et forte », a déclaré hier l'actuel maire Michael Bloomberg, successeur de Giuliani, lors d'une conférence de presse.

« Si quelqu'un a bien un lien avec les disparus et est bien placé pour démarrer (la cérémonie), c'est bien Rudy Giuliani. »

Les familles des victimes seront invitées à descendre dans les fondations des tours jumelles effondrées. Chaque famille prendra une rose et la mettra dans un vase dans une disposition qui sera préservée en vue d'un monument permanent.

La cérémonie se terminera sur une autre minute de silence, juste avant 10h30, heure à laquelle la seconde tour s'est ef-



Le 11 septembre prochain, les familles des victimes seront invitées à descendre dans les fondations des tours jumelles effondrées.

fondrée. Les lieux de prières et les écoles seront invitées à faire retentir leurs cloches.

Le président George W. Bush a l'intention d'aller à New York le 11 septembre, avait indiqué la semaine dernière la Maison-Blanche. Des dirigeants étrangers également doivent faire le déplacement pour ce premier anniversaire. M. Bloom-

berg a précisé que ces dirigeants allumeront une « flamme éternelle » à Battery Park, à la pointe de Manhattan, au cours d'une autre cérémonie au coucher du soleil.

Le coût de la cérémonie est évalué à environ neuf millions de dollars, dont la plus grande partie sera consacrée à des mesures exceptionnelles de sécurité.

Le beau-frère du mollah Omar arrêté

d'après Associated Press

APRÈS HUIT MOIS à pourchasser le chef suprême des talibans, le mollah Mohammed Omar, les Américains et des autorités afghanes se sont rapprochés du but, dimanche dernier, en mettant la main sur son beau-frère.

L'homme arrêté est le frère de l'une des trois femmes du mollah Omar.

Lors de l'opération, des hommes ont fui vers les montagnes. Les forces armées américaines ignorent cependant si le mollah Omar faisait partie du groupe. Les responsables des forces afghanes refusent de dévoiler dans quelle région exactement les recherches se poursuivent, pour éviter de nuire à leurs troupes. « Mes hommes sont actuellement dans les montagnes avec les Américains », a dit l'un

d'eux. La chasse est toutefois pénible, tant les sommets sont élevés et les routes impraticables.

Le mollah Omar est en fuite depuis que les forces antitalibans sont entrées dans Kandahar, le 6 décembre dernier. Depuis, de nombreux témoignages crédibles indiquent qu'il se trouverait toujours en Afghanistan, précisément dans le centre ou le sud du pays.

Solde d'inventaire

Vélos
Tous les vélos



20%
de rabais

- Junior et BMX
- Hybride, montagne et route
- Cyclotourisme
- **Aucune exception!!**

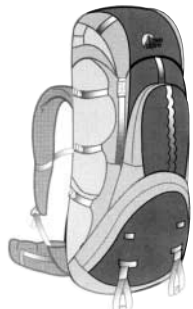
Chaussures
Toutes les chaussures et bottes



30%
de rabais

- Bottes, souliers et sandales
- Junior, homme et femme
- **Aucune exception!!**

Sacs à dos
Tous les sacs à dos



40%
de rabais

- Sacs de taille
- Sacs d'un jour
- Sacs d'expédition
- **Aucune exception!!**

Vêtements
Tous les vêtements



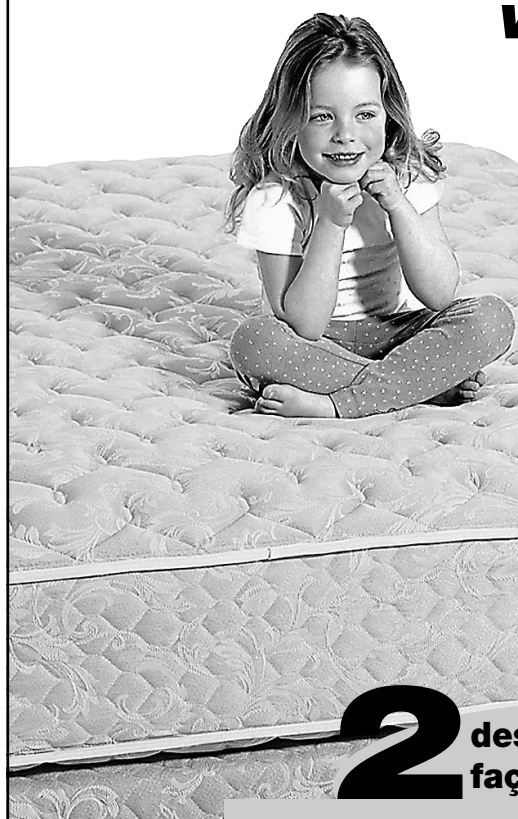
50%
de rabais

- Vêtements de vélo
- Vêtements techniques
- Vêtements plein air
- Prêt-à-porter
- **Aucune exception!!**

Aussi : rabais sur tentes et équipements de camping
André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval
4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640
Tél. : (450) 622-2410 / Sans frais : 1 800 997-2410
Hâtez-vous, le solde prend fin le 12 août 2002.

Nos prix sont imbattables!
Comparez,
vous serez convaincu!



matelas
Plus de 100 styles!

livraison
gratuite

installation
gratuite

retrait
gratuit

cadre de lit
gratuit

avec ens. de matelas

2 des meilleures
façons d'économiser!

Option 1 • Nous payons la TPS et la TVQ sur tous les matelas et ensembles Sealy et Simmons* !

Option 2 • Vous ne payez rien avant un an!**

*Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ **Aucun paiement mensuel • aucun intérêt • aucun dépôt

matelas «payer et emporter», à partir de 49⁹⁵



Le Charmeur à partir de 199⁰⁰

St-Martin à partir de 469⁰⁰

Posturepedic à partir de 349⁰⁰

Correct Comfort Crest à partir de 549⁰⁰

Posturepedic Pillowtop à partir de 569⁰⁰

Palatial Crest Peerless à partir de 699⁰⁰



Beautysleep Evasion à partir de 219⁰⁰

Beautysleep Emotion à partir de 319⁰⁰

Beautyrest Deluxe à partir de 499⁰⁰

Beautyrest Supreme à partir de 699⁰⁰

W.C. Dual Comfort à partir de 899⁰⁰

Beautyrest Non-Flip à partir de 899⁰⁰



Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.



LINEN CHEST
D É C O R D É P Ô T

«Le supercentre de la mode maison»

CENTRE ROCKLAND : (514) 341-7810

LA CATHÉDRALE • centre-ville : (514) 282-9525

PLACE PORTOBELLO, BROSSARD : (450) 671-2202

LES GALERIES LAVAL : (450) 681-9090

SERVICE À DOMICILE GRATUIT (514) 331-5260



Nous avons les produits Tempur.
**La promotion ne s'y applique pas.

La moitié des Britanniques s'opposent à une guerre contre l'Irak

La Turquie et la Jordanie s'élèvent contre une éventuelle offensive américaine

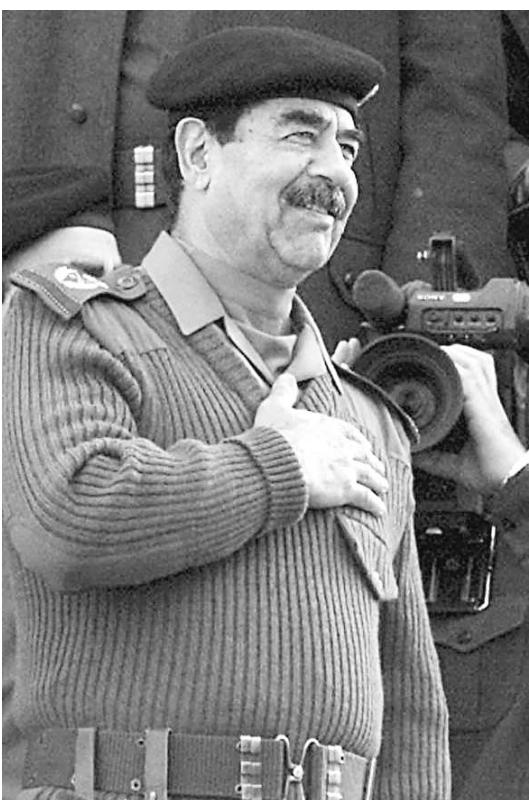


Photo AFP

Le président de l'Irak, Saddam Hussein.

d'après AFP et AP

LONDRES — La perspective d'une guerre contre l'Irak suscite des réserves de plus en plus vives en Grande-Bretagne, au-delà du cercle habituel des pacifistes, mettant le premier ministre Tony Blair, allié le plus proche de George Bush, dans une situation délicate.

La moitié (52 %) des Britanniques sont opposés à une participation des soldats de leur pays à une opération militaire en Irak, contre 34 % qui y seraient favorables, a révélé un sondage réalisé pour la chaîne de télévision Channel Four.

Blair est accusé de bloquer le débat sur l'opportunité d'une éventuelle attaque, après avoir refusé de rappeler le Parlement, en principe en vacances jusqu'au 15 octobre, comme le lui demandait le doyen de la chambre des Communes, le travailliste Tam Dalyell.

La Grande-Bretagne s'était montrée un allié sans faille sur le plan politique comme militaire lors de la guerre en Afghanistan, où des troupes britanniques ont été déployées.

Mais l'intention prêté au président des États-Unis George W. Bush de renverser par la force le régime de Saddam Hussein ne cesse de provoquer des critiques en Grande-Bretagne.

Une déclaration oecuménique estimant qu'une attaque contre l'Irak serait « immorale

et illégale » et contraire aux principes chrétiens, a été remise hier à Downing Street par l'organisation pacifiste chrétienne Pax Christi. Signée par plus de 2500 personnes, elle a notamment le soutien du nouvel archevêque de Canterbury, Rowan Williams, futur chef de l'Église anglicane.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse hier à Amman, le chef de la diplomatie turque, Sukru Sina Gurel, a réaffirmé que son pays et la Jordanie « continueront à jouer un rôle positif qui peut contribuer à une solution pacifique des questions régionales ».

À la question de savoir si la Turquie permettrait aux avions américains de bombardier l'Irak à partir de son territoire, Gurel a répondu : « Nous ne soutiendrons aucune action à moins qu'elle ne soit légitimée par un consensus international ». Interrogé sur une participation de la Turquie à une éventuelle intervention militaire en Irak, le ministre a dit : « Non, certainement pas. »

La Turquie, qui abrite une base aérienne (Incirlik) où sont déployés des appareils américains et britanniques, craint qu'une telle opération militaire n'aggrave la crise économique et ne déclenche l'agitation des populations kurdes majoritaires au sud-est du pays, à la frontière avec l'Irak.

La Jordanie s'oppose elle aussi catégoriquement à une offensive américaine. Elle af-

irme que cela conduirait à une plus grande instabilité dans une région déjà sous tension avec le conflit israélo-palestinien.

En Allemagne, Franz Muentefering, secrétaire général du Parti social-démocrate (SPD) du chancelier Gerhard Schröder a lancé une polémique électorale de belle ampleur en excluant, à sept semaines des législatives, une participation de l'Allemagne à des frappes contre l'Irak, même en cas de mandat de l'ONU.

« C'est une tentative de faire diversion par rapport aux thèmes centraux de la campagne électorale que sont l'économie et le chômage », où le gouvernement du chancelier social-démocrate est en sérieuse difficulté, a estimé le chrétien-démocrate Wolfgang Schauble, pressenti comme chef de la diplomatie d'un gouvernement conservateur.

« Le SPD est paniqué à la vue des sondages », unanimes à le donner perdant face au candidat conservateur Edmund Stoiber aux législatives du 22 septembre, « et c'est pourquoi il est même prêt à prendre ses distances avec les décisions prises en commun au sein des Nations unies », a déclaré Schauble au quotidien *Die Welt*.

Schröder avait exclu, lors d'un sommet avec le président de la France Jacques Chirac le 30 juillet à Schwerin, toute intervention en Irak hors mandat de l'ONU.

NETTOYAGE RÉSIDENTIEL

@ la Baie

NETTOYAGE DE MOQUETTES
Rabais de 40 %
 Cette semaine seulement

15 \$ par pièce*
 minimum de 4 pièces*
 Notre prix ord.: 100 \$ pour 4 pièces

Notre méthode de nettoyage en profondeur déluge la saleté, ravive les couleurs et rafraîchit les fibres.

Nettoyage de meubles
Rabais de 20 %
1 canapé et 1 fauteuil

79 \$ Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attachés et meubles modulaires. Notre prix ord.: 99 \$.

NETTOYAGE DE CONDUITS**
 Maison au complet
 Comprend: nombre illimité de sorties d'air et de conduits, nettoyage gratuit des plaques d'aération

179 \$

Cette semaine seulement
DÉSINFECTION 49 \$ Notre prix ord.: 79 \$

Notre équipement de qualité professionnelle nettoie votre système par aspiration en utilisant des filtres à très haute efficacité, qui retiennent jusqu'à 99,97 % des irritants en suspension dans l'air.

Offre valide jusqu'au 10 août 2002.

1 800 818-7779

Pour les services de nettoyage résidentiel Hbc, faites le «1». Service téléphonique accessible dès 8 h!

HBC SERVICES À DOMICILE

- NETTOYAGE RÉSIDENTIEL
- SÉCURITÉ RÉSIDENTIELLE
- DÉCORATION INTÉRIEURE

COMPRENANT: • RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

QUALITÉ • FIABILITÉ • COMMODITÉ

la Baie

J'aime, j'achète!

Primes Hbc

© Copyright 2002 Compagnie de la Baie d'Hydrex

*Minimum de 4 pièces. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Prix fixé séparément pour les escaliers et les vestibules. Moquette fixe seulement. Frais additionnels pour moquette en laine. Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. **Plus système de chauffage simple et système monozone. Services résidentiels seulement. Frais additionnels pour portes d'accès. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé.

rochebobois

www.roche-bobois.com

Soldes

Du 5 au 18 août

Des prix irrésistibles sur les salons cuir et tissu, les grands et petits meubles, les chambres, les accessoires...

OUVERT DIMANCHE 11 ET 18 AOÛT

MONTRÉAL, 505, AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY, H3A 3H2. TÉL. (514) 350-9070.

ROCHE BOBOIS PARIS

Causons Vente

JUSQU'À 40%

Jusqu'à épuisement des stocks

Pour faire place à ses nouvelles collections, Patrimoine vous offre des réductions allant jusqu'à 40% sur ses fauteuils, causeuses et canapés en inventaire.

MAISON DE MEUBLES

Patrimoine 450.687.6867

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle) Laval (Qc) H7T 2P7

GRANDE LIQUIDATION

DE SURPLUS D'INVENTAIRE DE MANUFACTURIERS

HORIZON LUSSIER

CONDOR

MOTORISÉS
 Condor 2003, 34 pieds avec extension moteur 8.1 L, chassis Workhorse
Spécial : 99 900\$

HOLIDAY RAMBLER
 Diesel Pusher Neptune 2002 (Holiday Rambler) 36 pieds, 2 extensions moteur Cummins 275 H.P. très équipé
Super spécial : 149 995\$ (1 en inventaire)

Holiday Rambler Caravane à sellette 2001 (neuve), 3 extensions, 28 pieds
Spécial : 39 900\$ (1 en inventaire)

Les prix de certains véhicules peuvent différer selon les équipements optionnels. Les spéciaux s'appliquent sur les véhicules en inventaire seulement. Les quantités sont limitées.

CLASSE B
 B+ Trail Lite 2003
 Plusieurs modèles
À partir de 59 995\$

Traverse (Pleasure Way)
 Toit ouvrant
Spécial : 49 900\$ +TTP

ROULOTTÉS
 Oxygen 2002
À partir de 14 900\$

Roulottes Bonair 2002, 14 pieds
À partir de 11 900\$

Caravanes à sellette Terry 2001 (neuves), 31.5G
 Avec extensions
Spécial : 29 995\$ (2 en inventaire)

oh zone Vente location bail / 48 mois

0 COMPTANT INTERÊT PRÉPARATION

Tentes-roulottes.....79\$ / mois
 Roulottes.....149\$ / mois
 Roulottes à sellette.....269\$ / mois

Nombreux autres spéciaux
 Également démonstrateurs ou usagés de toutes catégories à prix imbattables

Hâtez-vous !
 La vente se termine le 11 août exceptionnellement ouvert le dimanche

37

MARIEVILLE 450-460-3666

sortie 37 de l'autoroute 10 1-800-387-4100 www.horizonlussier.com

FRANCE

Le gouvernement Raffarin part en vacances après un marathon législatif

Agence France-Presse

PARIS — L'acte I du gouvernement de droite français s'est achevé hier sur un épais bilan législatif, dominé par la sécurité et la baisse d'impôts, mais aussi avec la perspective de lourdes échéances sociales à la rentrée, avec le refus d'augmenter substantiellement le salaire minimum.

Le gouvernement a pris le chemin des vacances à l'issue de la dernière réunion du Conseil des ministres, qui ponctuait aussi les trois premiers mois du premier ministre Jean-Pierre Raffarin, nommé le 6 mai, et la session extraordinaire marathon de juillet au Parlement.

Le Parlement a adopté en un temps record — moins de cinq semaines —, et à la hâte selon la presse, les lois renforçant la sécurité et la justice, qui doivent dégager quelque 9 milliards d'euros supplémentaires sur cinq ans pour la police, la gendarmerie et la justice, et qui consacrent une politique plus répressive, notamment des mineurs.

Outre la traditionnelle loi d'amnistie post-présidentielle, le gouvernement a aussi fait voter une première baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu, conformément aux engagements de campagne du président Jacques Chirac, réélu début mai.

Sur le front social, il a lancé les « contrats-jeunes » destinés à encourager l'emploi des 16-22 ans sans qualification grâce à des exonérations complètes de charges pour les entreprises, renversant la logique publique des « emplois-jeunes » du gouvernement précédent du socialiste Lionel Jospin.

La nouvelle équipe s'est rapidement mise au travail, poussée par les élections législatives de juin qu'elle avait pour mission de faire gagner à la droite, et par l'électrochoc du premier tour de la présidentielle qui a vu la qualification du leader d'extrême droite Jean-Marie Le Pen.

Mais M. Raffarin s'est aussi très vite trouvé dans l'embarras en refusant de relever le Smic, le salaire minimum, le 1^{er} juillet, au-delà du minimum légal de 2,4 %.

Il a alors fait figure de premier ministre libéral, plus soucieux de l'économie de marché que des revenus modestes, et ce d'autant plus que la baisse d'impôts profitera d'abord aux contribuables les plus aisés.

De plus en plus soupçonné de « retirer

d'une main » (hausse de l'essence, du transport ferroviaire, du téléphone) ce qu'il donnait « de l'autre » (baisse des impôts), il a tenté d'inverser la vapeur en opposant son veto à la hausse des tarifs de l'électricité.

Cette annonce surprise comme ses talents de communicateur n'ont pas pour autant gommé les premiers couacs du gouvernement — sur les baisses d'impôts notamment — ainsi que l'impression de malaise laissée par la hausse impromptue de 70 % des salaires de ministres.

De quoi faire le jeu de l'opposition, bien qu'encore sonnée par sa déroute électorale.

Pour beaucoup, la rentrée s'annonce chaude. Le gouvernement devra s'attaquer aux dossiers les plus ardues : assouplissement de la semaine de travail de 35 heures, harmonisation des Smic, financement de la santé et réforme des retraites.

La croissance tardant à redémarrer, de nouveaux plans sociaux sont à craindre. Les organisations syndicales ne manqueront pas non plus de réagir si le gouvernement s'attaque aux effectifs de fonctionnaires. Après les généralistes au printemps, les médecins spécialistes s'apprentent quant à eux à monter au créneau.

M. Raffarin, qui a bouclé hier ses arbitrages budgétaires pour 2003, risque aussi de devoir annoncer des mesures sévères d'économies.

Dissolution d'Unité radicale

Par ailleurs, le gouvernement a dissous hier le groupe d'ultra-droite Unité radicale (UR), dans lequel militait l'homme qui a tenté d'assassiner le président Jacques Chirac le 14 juillet, mais ce mouvement a aussitôt annoncé qu'il comptait se reconstituer prochainement.

La dissolution a été prononcée par un décret adopté par le Conseil des ministres à la suite d'une procédure mise en route après l'attentat manqué du 14 juillet.

Maxime Brunerie, 25 ans, qui avait tiré sur M. Chirac sans l'atteindre lors de la fête nationale du 14 juillet, a été inculpé vendredi dernier.

Unité radicale avait été créée en juin 1998 après une alliance de divers mouvements d'extrême droite. Ni parti politique ni association déclarée, le groupuscule qui rassemblait quelque 2000 personnes, s'était organisé autour de sites Internet et de bulletins.



Jean-Pierre Raffarin

Photo REUTERS

OLET Oldsmobile CHEVROLET
CHEVROLET CHEVROLET
CHEVROLET Oldsmobile
VROLET CHEVROLET

GRANDE LIQUIDATION



4x4

TRACKER CHEVROLET

PRIX de la GRANDE LIQUIDATION

299\$ /mois*
Location 48 mois

0\$***

paiement pendant 90 jours (à l'achat)

0%

financement à l'achat

0\$***

comptant (à l'achat)

- BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES AVEC SURMULTIPLIÉE
- BOÎTE DE TRANSFERT PERMETTANT DE PASSER DE 2 À 4 ROUES MOTRICES À LA VOLÉE



Vos concessionnaires du Québec

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock suivants : Tracker 4x4 (C110305/R7A). Photo à titre indicatif seulement. * Paiement mensuel basé sur un bail de 48 mois. Aucun comptant requis, et dépôt de sécurité de 350 \$ exigé à la livraison. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. ** Conditions applicables à la location seulement, pour des termes allant jusqu'à 48 mois. Premier versement mensuel défrayé par General Motors jusqu'à concurrence de 500 \$ (taxes incluses). *** Conditions applicables à l'achat seulement pour des termes allant jusqu'à 48 mois. Premier paiement dû après 90 jours. GM paie les intérêts pendant les premiers 90 jours. * Taux de financement à l'achat de 0 % disponible pour des termes allant jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

MAINTENANT JUSQU'AU 13 AOÛT

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON

NOUS AVONS AMÉLIORÉ L'EXCELLENCE!

FABRICVILLE - Nous avons amélioré l'excellence! Nous avons amélioré l'excellence! Nous avons amélioré l'excellence! Nous avons amélioré l'excellence! Nous avons amélioré l'excellence! Nous avons amélioré l'excellence!

déjà réduits de **50%** et **2/3%**

INVENTAIRE AU COMPLET TISSUS MODE printemps / été et **TISSUS à DRAPERIE**

Maintenant, vous obtenez un rabais **additionnel de 25%** sur les prix déjà réduits.

exemple: DENIMS assortis prix cour. **14,99^m** - **66^{2/3}%** rabais additionnel de **-25%** Vous ne payez que **4,99^m** **3,74^m**

Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres "club elite". Escomptes non-membres aussi disponibles. Les spéciaux de draperies non-valables pour les commandes à domicile.

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est (514) 493-6666
CENTRE-VILLE - 354, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-1921
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerset (514) 493-2685
D.D.O. - 2050, boul. St-Régis (514) 883-4550
MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755
LASALLE - 9489, boul. Newman (514) 365-8045
CHOMÉRY - LAVAL (450) 976-1313
Galerias Laval - 1545, boul. Le Corbusier (450) 672-6884
CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (450) 699-6112
CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (514) 334-0910
GALERIES ST-LAURENT - 1992, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910

decoville SERVICE @ DOMICILE GRATUIT 388-6600

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

EXPRESS INTERNATIONAL

TCHÉTCHÉNIE

Soldats pro-russes tués

UN ATTENTAT à l'explosif a fait hier au moins 11 morts et sept blessés graves parmi des appelés tchétchènes pro-russes dans le sud de la Tchétchénie, une région déjà sous haute tension après les récentes incursions de combattants rebelles venus de Géorgie. Posée à une centaine de mètres du quartier général des forces russes dans la localité de Chatoï, à 45 km au sud de Grosny, la bombe a explosé au passage d'un véhicule militaire transportant 33 soldats. — *d'après AFP*

MAROC

Élections en septembre

LE ROI DU Maroc, Mohammed VI, a annoncé hier lors de la réunion du Conseil des ministres l'organisation d'élections législatives le 27 septembre prochain. Mettant fin aux incertitudes sur un éventuelle report, les autorités marocaines soulignent que ces élections constitueront « le premier scrutin transparent » depuis l'indépendance du royaume en 1965. Elles seront également les premières depuis l'accession au trône du souverain chérifien en juillet 1999. Environ 17 millions de Marocains pourront y participer après le renouvellement, à la fin de juin, des listes électorales. — *d'après AP*

TCHAD-RCA

Regain de tension

DES INCIDENTS armés, qui se seraient soldés par une vingtaine de morts, se sont produits hier à la frontière entre le Tchad et la République centrafricaine (RCA), relançant la tension entre les deux pays. Bangui et N'Djamena s'accusent mutuellement d'agression, les Centrafricains reprochant même aux militaires tchadiens d'avoir pénétré jusqu'à une quinzaine de kilomètres à l'intérieur de leur territoire. Ce regain de tension intervient à quelques jours d'un sommet Tchad-RCA-Soudan, axé sur les problèmes frontaliers entre ces trois pays. — *d'après AFP*

DOMINIQUE LEVANTI
Agence France-Presse

PORT-AU-PRINCE — Près de deux ans après sa réélection, le président haïtien Jean Bertrand Aristide fait face à une révolte insolite, celle de ses propres partisans des « organisations populaires » (OP) de la ville des Gonaïves, qui réclament ouvertement sa démission.

Un fonctionnaire de la présidence haïtienne, José Ulysses, s'est rendu lundi dans la ville pour tenter de trouver une issue négociée à la crise, mais le principal leader OP de la ville, Amiot Métayer, a écarté toute négociation et réclame le départ du chef de l'État.

M. Métayer, 38 ans, qui s'est illustré sous le nom de « Cubain » dans la résistance à la dictature mi-

litaire du général Raoul Cédras (1991-1994), était considéré comme un solide soutien de M. Aristide jusqu'à son emprisonnement en juillet dernier.

Emprisonnement réclamé par l'opposition, qui accusait M. Métayer d'avoir tué le garde du corps d'un de ses leaders locaux, le pasteur Luc Mésadiou, lors des représailles déclenchées par les OP le 17 décembre dernier après l'attaque par un commando armé du Palais présidentiel à Port-au-Prince.

Amiot Métayer, secrétaire général de l'Organisation populaire démocratique de Raboteau (OPDR), le plus important bidonville des Gonaïves, a accusé M. Aristide de l'avoir « trahi et sacrifié » sur l'autel d'un accord avec l'opposition et l'Organisation des États américains (OEA), qui s'était félicitée de son arrestation.

Il a été libéré vendredi par un spectaculaire coup de force — véritable défi au gouvernement — d'un commando de l'Armée cannibale », une OP radicale bien armée

et alliée politique de M. Métayer. Outre ce dernier, 159 détenus, dont 40 considérés comme dangereux, se sont évadés lors de cet assaut lancé contre le commissariat et la prison. Seuls dix détenus ont été repris à ce jour.

La Police nationale d'Haïti (PNH), seule force du pays après la dissolution de l'armée en 1995, a fait savoir qu'elle avait un plan pour rétablir l'ordre.

Le premier ministre Yvon Neptune a vivement condamné samedi les agissements de « noyaux de brigands qui exploitent la misère des masses défavorisées pour défendre leurs propres intérêts ».

Apparemment pris entre les pressions contradictoires de son gouvernement, de la police, de l'OEA qui a qualifié l'incident de « d'inacceptable » et des États-Unis qui ont réclamé lundi le rétablissement de l'ordre aux Gonaïves face aux « bandes de rues » et la fidélité à sa base activiste, le président haïtien a du mal à trancher.

En effet, organisées et armées à

la fin des années 90 pour contrer toute velléité de coup d'État, les « OP », comme les appellent la presse et la population, fer de lance du soutien populaire de M. Aristide, sont devenues au fil des ans des alliées de plus en plus encombrantes.

Dénoncées par l'opposition comme « les exécuteurs des basses œuvres du régime », ces activistes sont également connus sous le nom de « chimères » (monstre mythologique à tête de lion et à queue de dragon), auteurs de nombreuses violences tant dans la capitale qu'en province.

Les dernières en date sont l'assassinat le 3 décembre 2001 à Petit-Gôave (68 km au sud-ouest de la capitale) du journaliste Brignol Lindor, tué par des membres de l'OP locale « Dormi nan bois » et l'incendie de locaux et de résidences de l'opposition le 17 décembre.

Un accord a été signé entre l'opposition et le parti Lavalas au pouvoir pour l'indemnisation future des victimes de ces exactions.

HAÏTI

HSIN-HSIN YANG
Agence France-Presse

Les déclarations du président Chen Shui-bian favorables à une indépendance de Taïwan ont surpris dans l'île-pays, certains analystes estimant qu'il avait voulu occuper le terrain avant un renouvellement possible de la direction chinoise à l'automne.

D'autres pensent qu'en appelant à un référendum sur l'avenir de Taïwan et en soulignant que l'île est un pays distinct de la Chine — qui la considère comme une province rebelle —, Chen prépare sa réélection en mars 2004, à la fin de son mandat de quatre ans.

« Chen a voulu soulever la question de Taïwan avant le 16^e congrès du Parti communiste (chinois, prévu en octobre), au cours duquel un changement de direction pourrait être décidé », selon Liu Pi-jung, professeur de science politique à l'université de Soochow.

« Mais sa stratégie a raté. Le moment était mal choisi quand une guerre de positions se poursuit à la direction en Chine », ajoute-t-il.

Lors du congrès du Parti, la troisième génération de leader chinois, à laquelle appartiennent le président, Jiang Zemin, le premier ministre, Zhu Rongji, et le chef du Parlement, Li Peng, devrait passer la main et laisser les postes-clés au sein du Parti et du gouvernement à une génération de dirigeants plus jeunes.

Néanmoins, Jiang, 76 ans, semble manoeuvrer pour conserver ses fonctions, dont la présidence de la puissante Commission militaire centrale.

Les déclarations de Chen au cours du week-end dernier ont en tout cas marqué la fin de l'ambiguïté qu'il entretenait sur l'avenir de Taïwan depuis son élection il y a deux ans, note le professeur Liu. Le parti du président Chen est indépendantiste, mais le dirigeant avait promis de ne pas pousser à une séparation pendant son mandat.

D'autres analystes cherchent un motif de politique intérieure à ses déclarations surprise.

Wei Yung, président du Vanguard Institute of Policy Studies à Taïwan, estime que le président Chen a voulu exploiter le ressentiment provoqué dans l'île par la position de la Chine.

« Beaucoup pensent que Chen a délibérément provoqué une réaction négative de Pékin pour rallier ses partisans contre les menaces et l'hostilité de Pékin, cherchant à imiter son prédécesseur, Lee Teng-hu », affirme Wei.

En mars 1996, le président taïwanais d'alors, Lee Teng-hu, avait été réélu triomphalement face à des manoeuvres militaires d'intimidation de la Chine qui cherchait à effrayer les électeurs après que, déjà, Lee eut lui aussi tenu des propos indépendantistes.

« La stratégie est de porter le débat sur l'avenir de Taïwan sur le terrain idéologique pour détourner l'attention des électeurs de la mauvaise gestion gouvernementale et du marasme économique que Chen ne semble pas pouvoir améliorer pendant son mandat », estime le président du Vanguard Institute of Policy Studies.

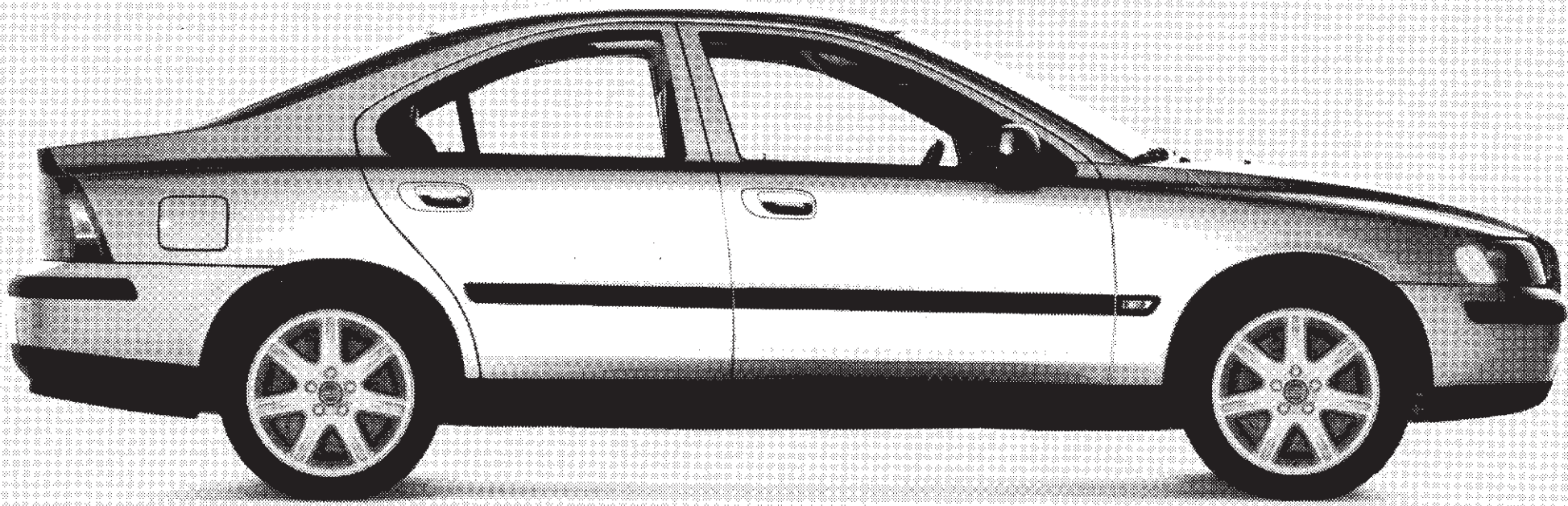
Wei estime cependant que cette tactique a sous-estimé l'impact des propos du président Chen sur la Chine et sur les acteurs économiques à Taïwan, où la Bourse a plongé lundi de 5,8 %.

REPÈRES / TAIWAN

Le flambeau de l'indépendance

VOLVO
pour la vie

DISTINGUÉES, FIÈRES ET DE PLUS EN PLUS RARES.



VOLVO S60 2002

PROFITEZ DU SOLDE ESTIVAL DE VOLVO.

AVEC DES TAUX PÉRIELS, LE TEMPS NE POURRAIT ÊTRE MIEUX CHOISI POUR VOUS PROCURER UNE VOLVO 2002 NEUVE. MAIS CES OFFRES SPÉCIALES SE TERMINERONT BIENTÔT. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLVO OU VISITEZ WWW.VOLVOCANADA.COM

FINANCEMENT

3,8%*

JUSQU'À 60 MOIS*

LOUER POUR

449 \$

/MOIS (48 MOIS)

PLAN DE CRÉDIT-BAIL DE LA S60

Acquiescer	3 350,00 \$
Déposit de garantie	000,00 \$
Premier paiement mensuel	449,17 \$
Montant dû à la livraison	3 798,17 \$
Frais de transport, livraison et préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus	

BOÎTE DE VITESSE AUTOMATIQUE À 6 RAPPORTS • MOTEUR DE 168 CV • RÉGULATEUR DE STABILITÉ ET DE TRACTION • ROUES EN ALLIAGE • SIÈGES CHAUFFANTS À DEUX RÉGLAGES • SYSTÈME DE SÉCURITÉ AVEC DÉVERROUILLAGES DES PORTES TÉLÉCOMMANDE • FREINS À DISQUE ASSISTÉS AUX QUATRE ROUES • PLUS LES LÉGENDAIRES (ET NOMBREUX) ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

765

Montreal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré
(514) 731-0666

Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
45, Auto Plaza
(514) 630-9666

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LIÉE
4315, boul. Métropolitain Est
(514) 725-9394

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(450) 771-2805

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
VOLVO LAVAL
416, boul. St-Martin/Auto
(450) 667-4960

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-8699

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Figures imposées



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Des leaders de la communauté gaie ont déploré qu'aucune personnalité sportive n'accepte leur invitation au défilé de la fierté gaie, dimanche dernier. Pour souligner le caractère prétendument odieux de cette abstention, une voiture vide a été placée en tête du défilé.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a lui aussi été semoncé pour son absence. M. Tremblay avait pourtant participé au point de presse précédant le départ du défilé. Apparemment, ce n'était pas suffisant.

Comme tout autre groupe, la communauté gaie doit prendre garde de ne pas dériver vers l'intolérance. Les gais québécois ont fait des gains importants dans la défense de leurs droits, et ils jouissent de plus en plus de la sympathie de la population. Les leaders gais ne doivent pas abuser de cette sympathie toute fraîche pour dicter des opinions et des comportements en brandissant la menace d'une condamnation sur la place publique.

Chacun doit être libre de participer ou non à un événement public. En démocratie, une invitation n'est pas un ordre, et on doit pouvoir la refuser sans craindre l'opprobre. Gérald Tremblay a choisi d'être présent à la conférence de presse — appui public à la cause des gais s'il en est — pour ensuite répondre aux invitations que lui avaient faites d'autres groupes, notamment la communauté philippine de Montréal. Une décision parfaitement raisonnable, respectueuse de tous.

La présence de personnalités à de tels événements est évidemment importante. Les gais, les jeunes en particulier, ont besoin de modèles, besoin de savoir que quel que soit leur champ d'activité, ils pourront réussir tout en vivant librement leur homosexualité. Mais la com-

munauté gaie ne se gagnera pas d'appuis ni ne fera surgir de pionniers par l'intimidation.

La lutte acharnée en faveur d'une cause, si bonne soit-elle, dérape souvent vers le sectarisme. Deux professeurs de l'Université McGill ont été la cible l'an dernier d'une campagne de harcèlement menée par des militants gais. Chercheurs réputés, Margaret Somerville et Katherine Young devaient témoigner devant les tribunaux pour appuyer les arguments d'Ottawa contre le mariage homosexuel. Des professeurs et étudiants gais les ont dénoncées dans les médias, les ont inondées de courriels et ont occupé les salles où elles donnaient leurs cours. Un militant a soutenu : « Quand quelqu'un témoigne en cour dans une cause qui concerne les droits des gens, il s'agit d'un geste homophobe. »

La dérive saute aux yeux : toute personne qui ose exprimer un désaccord est un ennemi.

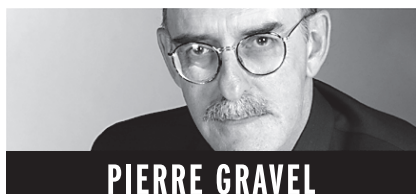
Les organisateurs de la Semaine de la fierté gaie n'en sont pas là du tout. De façon générale, ces activités se déroulent au plus grand plaisir des Montréalais. Mais il y a de petits signes inquiétants...

Ce qui doit compter, ce sont les gestes concrets, pas les apparences. Rien n'indique que le maire Tremblay s'oppose aux droits des homosexuels, au contraire. Par ailleurs, on ne sait strictement rien du point de vue sur ces questions des vedettes sportives invitées. Elles n'ont d'ailleurs pas à avoir une opinion.

Ces gens-là ont le droit de ne pas célébrer la fierté gaie sans être montrés du doigt. D'ailleurs, des homosexuels choisissent eux-mêmes de se tenir loin de ces festivités. À l'inverse, rien ne dit que les personnalités qui sont au défilé, ou encore les curieux qui se massent le long des rues, ne sont pas bourrés de préjugés.

La cause gaie ne sera pas mieux servie si la participation au défilé annuel devient un rituel obligatoire et hypocrite, imposé par la rectitude politique, plutôt qu'un geste librement consenti, appuyé sur des convictions sincères.

Alouette, gentille alouette



PIERRE GRAVEL
pgravel@lapresse.ca

On peut toujours rêver ! C'est sans doute ce que s'est dit le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, en formulant publiquement le souhait que toutes les provinces canadiennes imitent le Nouveau-Brunswick et deviennent officiellement bilingues.

Reprenant à son compte la belle utopie de Pierre Trudeau pour qui la réalité canadienne devait nécessairement impliquer l'égalité des deux langues officielles, M. Dion a implicitement reconnu que la réalité est à des années-lumière de cet idéal et qu'il faudrait sans doute commencer par le commencement. C'est-à-dire amener l'Ontario à prendre toutes les dispositions nécessaires pour imposer le bilinguisme au moins dans Ottawa, la capitale de ce pays de rêve.

Selon lui, cette impulsion serait certes bénéfique partout ailleurs au Canada. Y compris au Québec, a-t-il ajouté, qui manifesterait davantage d'ouverture à la langue anglaise si l'inverse était vrai. Comme si, sur ce plan, le Québec avait des leçons à recevoir des autres provinces ! Et qu'il suffisait d'adopter des lois pour transformer les mentalités.

À ce propos, M. Dion devrait peut-être en discuter avec sa collègue du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard, qui reste toujours confrontée au défi de rendre véritablement bilingue, pour se conformer à la loi, une fonction publique qui ne l'est pas devenue. Même 33 ans après l'adoption de cette législation dont on se montre si fier à Ottawa.

Le bilan de cette expérience présente pourtant une belle illustration des limites aux changements que même les politiciens idéalistes les plus rêveurs et tenaces peuvent essayer d'imposer à une réalité en-

core plus têtue. À preuve, la lenteur des progrès observés par la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, dans un rapport publié en juin dernier. Elle s'y étonnait que le bilinguisme soit devenu une exigence au sein de la haute fonction publique uniquement jusqu'au rang des sous-ministres adjoints. Mais que cette compétence n'aïlle pas aussi de soi ensuite au niveau aussi des sous-ministres en titre ou délégués.

Plus troublant encore, il est remarquable, souligne M^{me} Adam, que les unilingues accédant à une fonction exigeant les bilinguisme se voient offrir des cours, aux frais des contribuables, pour développer une compétence qui devrait être une condition préalable à cette promotion. Or cette disposition — dont les bénéficiaires sont presque exclusivement des anglophones « obligés », sinon condamnés à apprendre le français — coûte 50 millions de dollars par année au trésor public. Tout ça uniquement afin de traduire dans les faits un idéal fixé par une loi adoptée en... 1969 !

Sans aller jusqu'à reconnaître la vanité des efforts consentis à cette fin par le gouvernement fédéral, la commissaire en arrive néanmoins à une conclusion qui laisse pour le moins deviner un certain ras-le-bol. À son avis, il serait temps qu'Ottawa cesse de payer des cours à ceux qui ne sont pas déjà bilingues et de donner des primes à ceux qui le sont. Il faudrait plutôt définir cette compétence comme devant aller de soi pour accéder à un niveau supérieur de responsabilités.

Il sera certainement intéressant d'observer la réaction des héritiers de Pierre Trudeau si la ministre Robillard donne suite à cette suggestion qui équivaudrait, en fait, à décider de vivre avec les limites inhérentes à une réalité qui n'est pas toujours semblable à ce qu'on aurait souhaité. Mais c'est peut-être ça aussi le vrai bilinguisme au Canada : des sous-ministres pour qui le français se limite à pouvoir chanter *Alouette, gentille alouette...*



serge.chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les limites de la tolérance

M. Paul Bégin,

SI JE MARCHAIS dans la rue les fesses à l'air au bras de ma femme qui, elle, aurait les seins dénudés, est-ce que ce serait acceptable ? Je crois que je serais rapidement interpellé par des policiers. Alors, pourquoi le défilé homosexuel nous montre-t-il de telles scènes devant 750 000 personnes et pourquoi est-ce toléré ?

ROGER BÉLIVEAU
Saint-Colomban

Un carnaval, une fête, un party

JE CONSTATE que la communauté gaie et lesbienne doit encore justifier son existence, ses valeurs, ses coutumes.

D'abord, on reproche l'aspect trop théâtral du défilé. Il me semble qu'un défilé se veut justement un carnaval, une fête, un party. Qui se déplacerait pour voir marcher des gais et des lesbiennes tous habillés de la même manière et défilant en rang d'oignons ? Les lecteurs ciblent aussi les gens portant du cuir et les travestis. Premièrement, depuis quand doit-on tous s'habiller de la même manière pour avoir le droit au respect et à l'intégrité ? C'est

ça la tolérance québécoise ? Ne doit-on pas accepter les gens peu importe leur apparence ? De plus, sans la présence des travestis, il n'y aurait pas de fierté gaie à célébrer car ce sont eux qui ont toujours été au front du combat dans les années 1960 et même 1970, alors que la grande majorité des gais et des lesbiennes vivaient dans le placard, dans l'ombre et dans la peur (pensons à Stonewall).

Alors, je dis au lecteur qui se sentait mal pour ses proches qu'en fait il se sentait mal tout simplement parce qu'il « accepte » (ou tolère) les gais tant que ça ne paraît pas et tant qu'il peut faire semblant qu'il ne le sait pas. Aussi, les gais et les lesbiennes qui se sentent mal à l'aise devant les travestis par crainte de l'image qu'ils renvoient de notre communauté auraient intérêt à suivre un cours d'histoire gaie 101.

Les travestis font partie intégrante de la grande diversité de notre communauté. Les gars hyper musclés, les *drag queens*, les *butchs* et les gais bien ordinaires composent tous l'arc-en-ciel gay. (...)

LUC-ALEXANDRE PERRON

cyberpresse.ca

D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Vous voulez nous écrire ? forum@lapresse.ca

Même l'université n'est plus à l'abri

Le texte suivant a été cosigné par :
Marc Angenot, Université McGill ;
Jean-Charles Chebat, École des hautes études commerciales ; Claire Gélinas, Université du Québec à Montréal ; Hans-Jürgen Greif, Université Laval ; Michael Laughrea, Université McGill ; Renéo Lukic, Université Laval ; Michael R. Marrus, Université de Toronto ; Elliott Moore, Université Laval ; Jean Ouellette, Université de Montréal ; Annette Paquot, Université Laval.

UNE UNIVERSITÉ, un lieu de réflexion et d'étude. Un lieu où l'on devrait être à l'abri. Un refuge quasi inviolable, selon l'ancienne tradition. Un lieu auquel, dans la vie « normale », on reproche plutôt d'être trop protégé, trop éloigné des aléas et des vicissitudes du quotidien, du réel... Une « tour d'ivoire », dit-on parfois. Un lieu où les frontières géographiques et nationales sont dépassées ou perdent de leur sens. Une institution qui, par définition, a pour vocation l'universel et la recherche sereine (c'est-à-dire « paisible ») du savoir...

L'Université hébraïque de Jérusalem, une des universités les plus réputées et les plus prestigieuses du monde entier, un « havre de la pensée sur une colline biblique », où se côtoient et dialoguent des étudiants et des professeurs juifs, musulmans, chrétiens, agnostiques et athées, où Israéliens, Américains, Français, Canadiens, Congolais se retrouvent pour se construire par la rencontre et le travail en commun.

Il est révélateur, tristement révélateur, le choix de la cible visée par les terroristes palestiniens : à leurs yeux, il n'y a vraiment rien de sacré : ni la religion ni la science, ni la vie physique ni la vie intellectuelle. On le sait, le fanatisme religieux est un des visages de l'obscurantisme et le terrorisme la



Photo Associated Press

Par cette tuerie sur un campus universitaire, les terroristes palestiniens ont gravi un nouvel échelon dans l'horreur dont ils sont les spécialistes et montré, une fois de plus, qu'ils ne respectent rien.

forme de lutte la plus barbare qui se puisse concevoir. Par cette tuerie sur un campus universitaire, les terroristes palestiniens ont gravi un nouvel échelon dans l'horreur dont ils sont les spécialistes et montré, une fois de plus, qu'ils ne respectent rien. Pensent-ils pouvoir conserver longtemps le respect des alliés qu'ils ont encore (ô aveuglement des clercs !) dans les universités ?

Nous, universitaires occidentaux, dans nos salles de cours confortables, dans nos laboratoires si bien équipés, dans nos campus hyper-sécurisés, nous qui sommes à l'abri de tout, pouvons-nous même imaginer comment se vivent l'étude, l'enseignement et la recherche sous une constante menace de mort ? Nous, si jaloux de la moindre parcelle de notre liberté universitaire, si soucieux du respect des codes de toutes sortes qui protègent notre recherche de la vérité scientifique, pouvons-nous tolérer que d'autres, qui

partagent ces valeurs et poursuivent notre objectif, soient les victimes de tant de barbarie sanglante ?

Nous, universitaires occidentaux, pouvons-nous rester insensibles devant cet acte qui, à travers les professeurs et les étudiants de Jérusalem, nous vise, nous aussi, en tant qu'universitaires ? Nous, si prompts à nous enflammer pour combattre la moindre atteinte aux droits et aux libertés, si portés à nous engager pour toutes les bonnes causes, à protester contre la plus petite discrimination, contre le moindre semblant de manquement à l'éthique, pouvons-nous nous taire devant le terrorisme qui tue et qui mutilé ? Non !

Nous disons notre indignation devant ce qui s'est passé et notre solidarité avec les professeurs et les étudiants de l'Université hébraïque de Jérusalem. Ils sont nos collègues et nos camarades, ils pourraient être nos étudiants : ils peuvent compter sur nous.

Neuf pèlerins hindous tués au Cachemire

Agence France-Presse

NUNWAN, Inde — Une attaque attribuée à la guérilla musulmane a fait 10 morts, dont neuf fidèles hindous, hier à l'aube dans un camp situé sur le parcours d'un pèlerinage au Cachemire indien, relançant immédiatement les accusations de l'Inde contre le Pakistan.

L'attaque a visé un camp installé sur le parcours menant à la grotte sacrée d'Amarnath, dans l'Himalaya, qui accueille chaque été plus de 100 000 fidèles hindous au terme d'un pèlerinage au coeur du Cachemire indien, région peuplée en majorité de musulmans et agitée par une rébellion armée.

Vers 5 h, selon la police, des rebelles musulmans ont lancé des grenades puis ouvert le feu à l'arme automatique sur les pèlerins qui dormaient sous des tentes, dans le camp de Nunwan, à une centaine de kilomètres au sud de Srinagar, capitale d'été du Cachemire indien.

Sur les lieux du massacre, où le sol était maculé de sang, des pèlerins criaient leur colère contre le gouvernement indien, qu'ils accusaient de ne pas avoir été capable d'assurer leur sécurité. Outre les neuf fidèles tués, au moins 25 autres ont été blessés.

À New Delhi, le gouvernement a immédiatement désigné la main du Pakistan. « Nul n'a besoin d'y regarder à deux fois ou d'en douter ! » a lancé le vice-ministre de l'Intérieur, I.D. Swami. Islamabad a condamné l'attaque et dit rejeter « avec mépris » ces accusations.

Le vice-premier ministre indien, Lal Krishna Advani, a affirmé qu'un groupe baptisé al-Mansourian, nouveau nom, selon lui, du groupe Lashkar-e-Taiba, basé au Pakistan mais où il est interdit, avait revendiqué l'attaque.

Sortant d'une réunion de crise autour du premier ministre, Atal Behari Vajpayee, Advani a affirmé que cette attaque visait notamment à perturber les préparatifs des élections régionales prévues en septembre et octobre au Cachemire indien, mais que « toutes les mesures nécessaires » avaient été prises pour déjouer ces tentatives.

Dans un contexte toujours très tendu — un million de soldats sont massés de part et d'autre de la frontière indo-pakistanaise — New Delhi s'apprête à tenir, entre les 16 septembre et 12 octobre, des élections au Cachemire.

La procession annuelle d'Amarnath constitue un événement à risque, placé cette année sous protection de 15 000 soldats et policiers. Les pèlerins parcourent vers le nord, en voiture, puis à pied, plus de 300 kilomètres à partir de Jammu, capitale d'hiver du Cachemire indien, jusqu'à la grotte sacrée, à 3800 mètres d'altitude, demeure supposée du dieu Shiva.

L'Inde accuse le Pakistan de soutenir activement la guérilla musulmane qui opère depuis 1989 au Cachemire indien et d'aider les rebelles à s'infiltrer en territoire indien.

Le gouvernement assure que la population cachemirienne pourra élire ses représentants lors d'un scrutin « libre et juste ». Mais les partis séparatistes, refusant l'élection d'un gouvernement local dans le cadre de l'Union indienne, ont promis de boycotter le scrutin, tandis que les rebelles ont menacé d'en perturber le déroulement.

Israël menace de retirer leur citoyenneté à des Arabes israéliens

Agence France-Presse

JÉRUSALEM — Le ministre de l'Intérieur d'Israël, Eli Yishai, a indiqué hier à la radio militaire qu'il envisageait de retirer leur citoyenneté aux Arabes israéliens impliqués dans des activités « terroristes ».

« Retirer à un Arabe israélien sa citoyenneté parce qu'il a aidé des terroristes à commettre des attentats est parfaitement légitime », a affirmé M. Yishai. « Israël est en guerre contre le terrorisme, et si en retirant la citoyenneté à quelqu'un on empêche qu'un juif soit tué, cela vaut la peine. »

Le premier ministre d'Israël Ariel Sharon a apporté son soutien à la démarche de M. Yishai dans un communiqué de la présidence du Conseil.

Selon des lettres dont des copies sont parvenues à l'AFP, le ministère a donné à trois Israéliens arabes un mois pour s'expliquer avant qu'une procédure annulant leur citoyenneté ne soit engagée.

Il se réfère à un point de la loi sur la citoyenneté indiquant que « le ministre de l'Intérieur est habilité à déchoir de sa citoyenneté israélienne toute personne qui, par ses actes, a contrevenu à son allégeance à l'État d'Israël ».

La première missive est adressée à Kais Hassan Kamel Obeida, qui est notamment accusé d'être un activiste du Hezbollah chiite libanais et d'« avoir à ce titre été impliqué dans des attentats terroristes ».



Des enfants palestiniens tiennent des lanternes au cours d'une marche pour la paix sur la plage de Gaza.

La deuxième concerne Chaadi Chourfa, qui risque de perdre son permis de résident permanent en Israël parce qu'il a été directement impliqué l'an dernier, selon le ministère, dans un attentat à la voiture piégée à Jérusalem.

Enfin, le troisième, Nahad Abou Kichak est lui aussi accusé d'avoir personnellement participé aux préparatifs d'un attentat suicide meurtrier.

Si le projet de M. Yishai était appliqué, il constituerait un précédent pour la communauté des Arabes israéliens qui compte 1,1 million de personnes sur une population totale de 6,4 millions d'habitants.

Le chef de la diplomatie Shimon Peres a pour sa part affirmé à la radio militaire « qu'il y avait peu de chances pour que la Cour suprême

israélienne entérine la décision du ministère de l'Intérieur ».

Le projet de M. Yishai a été lancé au moment où selon des médias, des responsables des services de sécurité dénoncent l'implication croissante des Arabes israéliens dans les attentats commis par des Palestiniens.

Mais le chef de la police dans le nord d'Israël, le commissaire Yaakov Borosky a souligné hier à la radio publique que « les cas de coopération entre Arabes israéliens et terroristes palestiniens sont isolés et il faut surtout éviter de généraliser ».

Par ailleurs, le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a convoqué une réunion d'urgence de son cabinet aujourd'hui pour examiner le plan de sécurité israélien pour la bande de Gaza, qui doit être discuté le même jour par des responsables de la sécurité israéliens et palestiniens.

En outre, une délégation ministérielle palestinienne dirigée par Saëb Erakat se rend ce matin à Washington pour des entretiens demain et vendredi avec de hauts responsables, dont le secrétaire d'État Colin Powell, ont annoncé hier les Palestiniens et le département d'État.

Parallèlement, les violences se sont poursuivies en Cisjordanie, où deux activistes palestiniens, membres des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe armé lié au Fatah de M. Arafat, ont été tués par des soldats israéliens.

Partagez du temps avec votre famille

Achetez-en 1, le 2^e est à 0 \$*



NOKIA 8390
99⁹⁹ \$
après crédit*
PRIX DE LA CONCURRENCE 350 \$†



MOTOROLA V101

Achetez un **Nokia 8390** de Rogers^{MC} AT&TTM Communications sans fil pour seulement 99,99 \$ et obtenez un **Motorola V101 ou T193 à 0 \$.**

En plus, abonnez-vous au **Forfait Famille** et partagez une facture, les week-ends illimités et deux téléphones à partir de 35 \$ par mois.

Imaginez partager vos minutes, pas votre téléphone.



MOTOROLA T193

CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM/SANS-FIL, COMPOSEZ LE 1 800 IMAGINE OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS^{MC} AT&TTM PARTICIPANTS.

ROGERS AT&T
COMMUNICATIONS SANS FIL

*Applicable à toute nouvelle entente de deux ans pour les forfaits de 20\$ ou plus par mois. Après crédit postal de 50\$ pour le Nokia 8390 et de 75\$ pour le Motorola V101 et T193. Ce crédit sera appliqué au compte de l'abonné sur réception d'une preuve d'achat. Les deux numéros de téléphone doivent provenir de la même province. †Selon l'information publique disponible en date du 30 juillet 2002 sur un abonnement mensuel. Offres valables jusqu'au 30 septembre 2002 inclusivement. Prix sujets à changement sans préavis. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option, la messagerie texte facturée à l'utilisation, ainsi que les taxes exigibles associées à ces services seront également facturés par mois, pour chaque téléphone. Les appels de jour de semaine du Forfait Famille: de 8 h à 19 h du lundi au vendredi. ††Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. †††AT&T Corp. Utilisé sous licence.

RadioShack.

CELLULAND

FUTURE SHOP

CENTRE HI-FI

LA CABINE
TÉLÉPHONE

Dumoulin

MINI

DÉMONSTRATEURS MINI COOPER S 2002
Bleu électrique/panthère, similicuir noir, groupe sport, climatiseur, vitres électriques, jantes de 17 po en aluminium

MINI COOPER 2002
Bleu indigo/argent, similicuir gris, entièrement équipée incluant DSC
Il (contrôle dynamique de la stabilité), suspension sport, jantes de 17 po en aluminium (forme étoilée).

3069950

MINI Mont-Royal
Une division de Canbec BMW
4220, boul. Saint-Laurent (Coin Rachel)
(514) 289-mini (6464)
www.montroyal.mini.ca

REPORTAGE PUBLICITAIRE

La rentrée 2002

Un cahier spécial éducation à ne pas manquer aujourd'hui dans **La Presse**